



COMBATTRE POUR LE SOCIALISME

C.P.S. N 98 (1,50 €)

16 novembre 2004

«On ne peut aller de l'avant si l'on craint d'aller au socialisme» (Lénine)

COMITÉ POUR

LA CONSTRUCTION DU PARTI OUVRIER REVOLUTIONNAIRE
LA CONSTRUCTION DE L'INTERNATIONALE OUVRIERE REVOLUTIONNAIRE

Pour la défense des acquis ouvriers :

**FRONT UNIQUE CONTRE CHIRAC ET SON GOUVERNEMENT POUR LES
VAINCRE ET LES CHASSER ! RUPTURE DU « DIALOGUE SOCIAL » !**

**FRONT UNIQUE DES ORGANISATIONS OUVRIÈRES (PARTIS ET
SYNDICATS)**

POUR LE « NON » AU TRAITÉ CONSTITUTIONNEL EUROPÉEN!

« NON » À CHIRAC ET À SON RÉFÉRENDUM-PLÉBISCITE !

LES OBJECTIFS DE LA BOURGEOISIE FRANÇAISE.

Le 19 octobre, Michel Camdessus – ancien dirigeant du FMI – a publié un rapport intitulé « *Le sursaut. Vers une nouvelle croissance pour la France* ». Ce rapport avait été commandé par Sarkozy ministre des finances du gouvernement Chirac-Raffarin. Ce rapport a aussitôt été adopté par Sarkozy et par Seillière, président du Medef.

L'objectif, au compte de la bourgeoisie française, est d'affermir le rôle de la France « *dans l'Europe et dans le monde* ». Le rapport fait l'inventaire de tous les projets anti-ouvriers nécessaires à la bourgeoisie française. « *Travailler plus* », et accroître les possibilités d'exploitation du travail salarié, tel est l'axe général de ce rapport : développer l'exploitation des jeunes en les déscolarisant pour les soumettre à l'apprentissage patronal, supprimer les retraites anticipées, mettre au travail les retraités.

Alors que ce rapport annonce qu'il faut « *remettre les chômeurs au travail* », le projet de « *loi de programmation pour la cohésion sociale* » du ministre Borloo en discussion au Parlement montre ce qu'il en

est : il entreprend de vider l'ANPE (et l'UNEDIC) de leurs prérogatives au profit d'entreprises privées de placement et d'accentuer le travail précaire. D'ores et déjà, une loi Borloo II prévoit d'accélérer « *l'allègement des charges* », et la liquidation du salaire différé (au nom de la « *mobilisation contre les délocalisations* »), de faciliter les licenciements, de diminuer le niveau du SMIC, de mettre en cause les Contrats à durée déterminée (au nom d'un contrat unique « fusionnant » les CDD et les CDI), de mettre en cause les statuts, les conventions et garanties collectives et l'ensemble du code du travail. La diminution massive du nombre de postes de fonctionnaires (un départ sur deux remplacé, augmentation de la productivité du travail), l'offensive contre l'Enseignement public, la mise en concurrence des universités par l'autonomie, la mise en place des partenariats universités-CNRS-entreprises, etc... vont dans le même sens. Pour que le patronat dispose d'une main d'œuvre docile, flexible, il leur faut un « nouveau partenariat social », un « nouveau pacte pour l'emploi » qui détruise les fondements du code du travail.

SOMMAIRE

| | |
|--|---------|
| Éditorial | page 1 |
| Côte d'Ivoire : Retrait immédiat du corps expéditionnaire français!..... | page 5 |
| L'arme du «dialogue social», un soutien au gouvernement Chirac dans son offensive anti-ouvrière..... | page 7 |
| Le Traité constitutionnel européen et le référendum de CHIRAC : une opération contre la classe ouvrière..... | page 13 |
| On nous communique : | |
| Le collectif des agents des impôts « pour la défense inconditionnelle du statut »..... | page 19 |
| Compte-rendu du congrès FO des Transports en commun lyonnais (TCL) (14 juin 2004) | page 21 |
| Intervention au Conseil syndical Force ouvrière T.C.L (8 novembre 2004) | page 22 |
| Adresse publique aux sections départementale, académique et nationale du SNES | page 23 |
| Allemagne : l'exigence du prolétariat : «Retrait des réformes ! Dehors Schröder !» | page 24 |

Ceci est l'axe de « *la deuxième phase des réformes* » que le gouvernement Chirac Raffarin veut mettre en œuvre lors de la « deuxième moitié de la législature », de 2005

à 2007. C'est sur cet axe qu'a été élaboré le budget 2005 dont la discussion a commencé le 12 octobre à l'Assemblée.

L'ÉCONOMIE CAPITALISTE SOUS LA MENACE D'UN KRACH DU DOLLAR.

Pour le gouvernement français comme pour tous les gouvernements bourgeois, l'inquiétude grandit. Jour après jour, inexorablement, les déficits commerciaux et des paiements américains, la dette de l'État américain enflent. Les États-Unis doivent emprunter deux milliards de dollars par jour. Et chacun s'interroge : jusqu'à quand les autres banques centrales, jusqu'à quand les prêteurs en tout genre pourront-ils financer ce déficit historiquement sans précédent ?

Aux États-Unis, une partie de la bourgeoisie escompte relancer ainsi – par une baisse limitée et contrôlée du dollar- les exportations et diminuer les importations. Encore faut-il pouvoir « limiter et contrôler » cette baisse. Or, ce qui menace, c'est un krach du dollar, et une immense crise financière et économique qui en résulterait.

D'ores et déjà, en dépit de premières baisses des taux d'intérêt américains, le dollar a perdu 20% de sa valeur –

en deux ans – corrélativement aux autres monnaies et il est revenu au niveau de 1997. À brève échéance : le dollar peut retomber à son record de faiblesse historique de 1995. Au de-là, c'est l'inconnu. Inévitablement, pour repousser un tel krach, les taux d'intérêt vont devoir être remontés par la banque centrale américaine, et le fardeau de la gigantesque dette va s'alourdir. Ce serait alors : le krach obligataire, les faillites des particuliers et des entreprises, le krach bancaire, l'arrêt des investissements et une crise économique majeure, sans précédent.

Chacun mesure que les États-Unis sont « un colosse aux pieds d'argiles » gangrené par l'immensité de sa dette. Or la chute de ce colosse entraînerait toutes les économies capitalistes dans l'abîme. Et chacun sait que sur cette perspective, plus ou moins proche, les rivalités entre les puissances impérialistes vont s'exacerber. Chaque bourgeoisie se dispose donc face à ses rivales : diminuer les coûts, maintenir les profits implique de s'attaquer à tous les acquis.

RAPPORT THÉLOT, LOIS BORLOO : LE « DIALOGUE SOCIAL » PRÉPARE L'OFFENSIVE GOUVERNEMENTALE.

C'est en relation avec cette situation que le gouvernement Chirac poursuit son offensive. Pour ce faire, il cherche l'appui des dirigeants syndicaux par le « dialogue social ». Le 19 septembre, Raffarin annonçait l'ouverture d'une phase de « concertation » en octobre-novembre 2004 pour son plan « *contrat France 2005* ». Il définissait le sens de cette « concertation » : « *tout le monde doit faire des efforts pour l'intérêt national* ». Le contenu des « réformes » déjà adoptées (retraites, assurance maladie, EDF-GDF) montre le sens des « efforts » demandés par Chirac et son Premier ministre: il s'agit d'un nouveau plan global d'attaques contre les acquis essentiels du prolétariat, de la jeunesse, un véritable plan de « *refondation sociale* » ainsi que l'exige le patronat.

C'est ainsi que le « grand débat sur l'école » a préparé le rapport Thélot. Celui-ci prévoit d'en finir avec le statut des enseignants, de disloquer l'enseignement public, de s'attaquer au droit à l'instruction. Ce rapport prépare une loi d'orientation sur l'école que les dirigeants syndicaux acceptent aujourd'hui de discuter. Quant à la loi Borloo I, elle doit être votée à l'automne et appliquée le 1^{er} janvier 2005. Une loi Borloo II est annoncée pour le printemps. Il y a une relation étroite entre ces lois dites de « cohésion sociale » et la loi d'orientation contre l'enseignement, la loi d'orientation sur la recherche et l'enseignement supérieur. Vont dans le même sens la remise en cause du paiement majoré des heures supplémentaires, la mise en cause du droit de grève et du droit syndical, la fermeture de centaines de bureaux de poste qui prépare la privatisation de la Poste.

CE QUE VEULENT LES TRAVAILLEURS ET LA JEUNESSE.

Ce gouvernement est massivement rejeté par les travailleurs, par la jeunesse. C'est ce qui s'est exprimé dans l'importante mobilisation contre la réforme des retraites, contre la décentralisation au printemps 2003, par l'exigence de la grève générale formulée par les Assemblées générales et les manifestations. Mais pour éviter une défaite majeure à Chirac, pour protéger son gouvernement, les dirigeants syndicaux ont refusé d'appeler à la grève générale. C'est ce qui s'est aussi exprimé dans la mobilisation des agents d'EDF-GDF au printemps 2004.

C'est aussi le sens du vote aux élections cantonales et régionales en mars 2004 et encore aux européennes de juin de la même année. En votant pour les listes dirigées par le PS (et le PCF), les travailleurs et la jeunesse

signifiaient clairement leur opposition aux « réformes », leur volonté d'en finir avec Chirac, son gouvernement, sa majorité UMP-UDF. Ils infligeaient une sévère défaite électorale à Chirac, son gouvernement, sa majorité.

Mais contre cette volonté, les dirigeants du PS, ceux du PCF, se sont immédiatement portés au secours de Chirac affirmant le caractère légitime de son mandat jusqu'en 2007. Ils ont prétendu qu'il n'y avait pas aujourd'hui d'alternative possible à ce gouvernement réactionnaire. Les dirigeants syndicaux n'ont cessé de poursuivre le « dialogue social ». Ainsi, en bouchant toute perspective politique, le PS, le PCF, les appareils syndicaux ont permis à Chirac et à son gouvernement de faire avaliser, en juillet, de nouvelles « réformes » anti-ouvrières, en

particulier la loi contre l'assurance maladie, la loi de agents.
privatisation d'EDF-GDF et de destruction du statut des

LE « DIALOGUE SOCIAL » POUR ASSURER LA « COHÉSION SOCIALE », DÉFENDRE LE GOUVERNEMENT.

Après la mobilisation du printemps 2003, les résultats des élections du printemps 2004 montrent que la classe ouvrière et la jeunesse cherchent à réunir les conditions politiques du combat contre Chirac, son gouvernement, pour les chasser. Chirac en a une claire conscience ; de même Jean-Louis Borloo, ministre de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale. Pour mener à bien la deuxième phase des réformes contre les acquis ouvriers en évitant de se trouver de nouveau confrontés à « la rue » (pour reprendre les termes de Borloo), pour éviter une puissante mobilisation de masse qui menacerait les projets de lois réactionnaires et le gouvernement lui-même, Borloo a proposé d' « associer les partenaires sociaux au programme et au plan de la loi ». Et de préciser :

« Nous ne pouvons pas faire sans eux ou contre eux. Le dialogue est indispensable. Pour autant il ne doit pas nécessairement déboucher sur une signature ou une contractualisation. Entre la confrontation et la signature, il existe, à mon avis, un espace créateur de droit, vivace et bien réel. »

Plus que jamais, Chirac a besoin de l'appui des dirigeants ouvriers : il lui faut interdire à la classe ouvrière de se rassembler comme classe, d'utiliser pour ce faire ses organisations, d'imposer la réalisation du Front unique contre Chirac et son gouvernement. Tel est le sens du leitmotiv de Chirac, de Boorlo sur la nécessité de maintenir la « cohésion sociale », « l'unité nationale » (c'est à dire d'imposer la soumission de la classe ouvrière aux intérêts du patronat). C'est le « dialogue » permanent, la collaboration permanente que le gouvernement exige des appareils syndicaux pour

faire passer ses lois contre l'Enseignement public, contre les statuts de la Fonction publique, pour aller au bout de la liquidation de l'assurance chômage (de l'UNEDIC et de l'ANPE), pour liquider les garanties des Contrats à durée déterminée (CDI), pour liquider les statuts et conventions collectives, et y compris pour mettre en cause le droit de grève, le droit syndical...Les propos de Borloo sont clairs :

« Les partenaires sociaux, et notamment la génération actuelle des dirigeants syndicaux avec lesquels nous nous concertons régulièrement, me semblent très conscients des mutations de la société française. Je ne doute pas qu'ils avanceront des propositions ou des contre propositions de qualité ».

De fait, jour après jour, les dirigeants syndicaux, et aussi ceux du PS, du PCF participent au « dialogue social » dans le cadre de centaines de réunions, d'instances qui discutent, élaborent les « réformes » exigées par le patronat:

- projet de loi de cohésion sociale contre l'assurance chômage, les conventions nationales, les CDI ;
- projet de loi d'orientation contre l'enseignement public ;
- projet de loi d'orientation de la recherche (contre les statuts des chercheurs et enseignants-chercheurs) ;
- projet de loi de « modernisation » de la Fonction publique pour liquider le statut ;
- mise en cause du droit de grève et du droit syndical, etc...

UN NOUVEAU PLÉBISCITE: UNE NÉCESSITE POUR CHIRAC.

Il n'en reste pas moins que, aussi développé soit le dialogue social, aussi grande soit la bonne volonté des dirigeants syndicaux, Chirac et son gouvernement ont été affaiblis par leur double défaite électorale. Pour réaliser toutes les conditions politiques nécessaires à son offensive, il lui faut donc se faire plébisciter. C'est dans cet objectif que le 14 juillet Chirac annonce qu'un référendum sera organisé en 2005 sur le traité constitutionnel de l'Union européenne (alors qu'il pouvait faire ratifier ce traité par l'Assemblée nationale et le Sénat réunis en congrès, l'UMP et l'UDF étant largement majoritaires au Parlement).

Ce référendum-plébiscite a un contenu précis : faire ratifier un traité dont la fonction est d'aider les

bourgeoisies à porter les coups les plus rudes à l'ensemble des prolétariats d'Europe et assurer à Chirac les conditions d'une offensive politique contre la classe ouvrière et ses organisations. Après la défaite électorale du printemps 2004, Chirac cherche un nouveau plébiscite comme en 2002 où, à l'appel du PS, du PCF, des dirigeants syndicaux, nombre de travailleurs, de jeunes avaient voté pour Chirac. Il escompte l'appui des dirigeants ouvriers et de ceux du PS, lequel a toujours défendu l'Union européenne et ses traités successifs. Les dirigeants du PS qui, de même que ceux du PCF, réaffirment durant l'été qu'ils respecteront l'échéance de 2007 ouvrent la voie à l'opération de Chirac.

« NON AU TRAITÉ CONSTITUTIONNEL » !

Mais à l'intérieur du PS, une résistance significative a commencé alors à se manifester : rejet d'un traité au caractère anti-ouvrier manifeste et refus de devoir, une nouvelle fois, voter « avec » Chirac. Certes Laurent Fabius, qui a prouvé sa capacité à défendre les intérêts

de la bourgeoisie et de son Éta, cherche à utiliser, pour son propre compte ce refus de nombre de militants du PS d'un vote avec Chirac. Mais l'essentiel est que la position de Fabius révèle ainsi l'ampleur du refus dans le PS d'un vote en faveur de ce traité.

Or la position du PS, le 1^{er} décembre, si le « non » l'emportait, menacerait tout le dispositif construit par Chirac. Elle ouvrirait la voie à la réalisation du Front unique contre Chirac, pour engager le combat pour le vaincre et le chasser.

C'est pour cette raison que la plupart des dirigeants du PS mènent campagne pour le « oui » au traité constitutionnel. C'est la raison pour laquelle, Thibault et les dirigeants de la CGT – de même que Mailly pour FO et Aschiéri pour la FSU – refusent avec la dernière énergie que les organisations syndicales se prononcent pour le « non » au traité constitutionnel. Ils refusent en particulier toute prise de position avant le 1^{er} décembre,

POUR LES ÉTATS-UNIS SOCIALISTES D'EUROPE ; CONTRE LE TRAITÉ CONSTITUTIONNEL.

Le traité constitutionnel de l'Union européenne qui doit être ratifié par vingt-cinq pays est une nouvelle machine de guerre contre les prolétariats. Il rassemble les traités antérieurs qui fondent et organisent l'Union européenne. Comme l'Union européenne elle-même, il s'agit d'une tentative des bourgeoisies européennes de surmonter les frontières nationales trop étroites qui entravent le capitalisme. Mais le capitalisme lui-même ne peut faire disparaître les États nationaux dans lesquels il s'est constitué. L'Union européenne n'est ni une confédération, ni l'embryon d'une future confédération. C'est – dans le cadre des rivalités incessantes entre capitalismes – un accord conflictuel réalisé sur la base de rapports de forces et de concessions mutuelles, accord qui se fait au détriment des travailleurs. Pour cette

car il est évident qu'un appel au « non » adopté avant le 1^{er} décembre par la CGT ou FO, ou la FSU serait un immense encouragement aux militants du PS à se prononcer également pour le « non ». Et tous, ils refusent un tel « Non », car ils savent que le Front unique sur le « non » au référendum ouvrirait la voie, immédiatement, au combat pour en finir avec Chirac et le chasser. C'est pour cette raison que les dirigeants du PCF – ainsi que ceux de la LCR et du PT – qui formellement se prononcent pour le « non » à la constitution, s'opposent avec force à l'intérieur des syndicats à ce que ces syndicats prennent dès aujourd'hui position pour le « non ».

raison, les classe ouvrière de chaque pays ne peut que se prononcer et agir pour mettre en échec ce traité.

Ni union des États capitalistes, ni État bourgeois protectionniste : pour la classe ouvrière, la jeunesse, il n'y a pas plus de solution par cette union que dans le cadre des frontières nationales de l'État bourgeois (le protectionnisme ne peut – en situation de crise – servir que les intérêts d'une part plus ou moins grande des capitalistes français).

La solidarité des prolétariats d'Europe est indispensable. Leur solidarité à l'égard des peuples et prolétariats des pays dominés est aussi essentielle. Seul le prolétariat peut unifier l'Europe.

POUR LES ÉTATS-UNIS SOCIALISTES D'EUROPE.

Telle est la perspective à donner aux combats des prolétariats d'Europe. Mais si la lutte de classe des prolétariats a un contenu international, sa forme est nationale. Chaque prolétariat doit prendre le pouvoir dans son pays. Le combat contre son propre gouvernement est donc essentiel. En France, contre l'offensive anti-ouvrière du patronat, du gouvernement, il est indispensable de combattre pour que se réalise le :

- **Front unique des organisations ouvrières, partis et syndicats, contre Chirac et son gouvernement !**
- **Front unique contre la constitution européenne !**
- **Front unique pour le « non » à Chirac et son référendum plébiscitaire !**

RÉUNIR LES CONDITIONS POLITIQUES DU COMBAT CONTRE CHIRAC ET SON GOUVERNEMENT POUR LE VAINCRE ET LE CHASSER.

La réalisation aujourd'hui du Front unique contre Chirac et son référendum, pour le « non » au traité constitutionnel, pour le vote « non » au référendum si celui-ci était maintenu, créerait un levier décisif pour engager le combat pour en finir avec cette politique et ce gouvernement. De même, le refus du dialogue social, la réalisation du Front unique contre les projets réactionnaires du gouvernement serait un point d'appui décisif pour les travailleurs. Aussi faut-il exiger des dirigeants des organisations ouvrières – des dirigeants des syndicats enseignants, en premier lieu de ceux de la FSU, du SNES – mais aussi des fédérations et confédérations CGT et FO :

- **qu'ils se prononcent pour la défense inconditionnelle de tous les acquis ouvriers !**
- **qu'ils exigent le retrait de tous les projets réactionnaires: projet de loi d'orientation contre**

l'école et les statuts des personnels; projet de loi de « modernisation » de la Fonction publique, projets Borloo !

- **qu'ils rompent immédiatement le « dialogue social » avec le gouvernement : aucune négociation de ces projets réactionnaires !**

Vaincre et chasser Chirac et son gouvernement, c'est une nécessité pour briser l'offensive anti-ouvrière.

Mais par quel gouvernement le remplacer ?

Par leur vote, au printemps dernier – en particulier pour les candidats du PS et du PCF aux cantonales –, les travailleurs ont indiqué qu'il existait une alternative immédiate : un gouvernement des seuls PS et PCF.

Pour autant, le Comité ne nourrit pas d'illusions.

Même si le PS et le PCF étaient contraints de former un gouvernement sans ministres bourgeois, ils n'auraient pas changé de nature. Ils sont attachés à la défense du capitalisme. La classe ouvrière et la jeunesse devraient combattre pour arracher leurs revendications :

- **Contre la vie chère** : échelle mobile des salaires, rattrapage du pouvoir d'achat perdu depuis 1982 ;
- **Contre le chômage** : pour le droit au travail, échelle mobile des heures de travail –avec maintien intégral du salaire.

La classe ouvrière et la jeunesse devraient combattre pour exiger l'annulation de toutes les « réformes » réactionnaires. Aucune de ces revendications n'est

compatible avec le maintien de la Vème République. Toutes ces mesures mettent en cause le système capitaliste. Toutes exigent que le prolétariat prenne le pouvoir. L'expérience a montré que le prolétariat ne peut prendre le pouvoir et s'y maintenir que si dans la lutte des classes et de façon consciente, organisée, s'est construit un Parti ouvrier révolutionnaire. C'est un tel parti que le Comité veut contribuer à construire.

C'est sur cette perspective que le Comité combat aujourd'hui pour ouvrir une issue politique, pour la rupture du « dialogue social », pour le Front unique pour le « non » à Chirac et à son référendum plébiscitaire afin de créer les conditions pour que la classe ouvrière s'engage sur cette voie.

Sur ordre de Chirac, l'armée française détruit l'aviation ivoirienne.

L'armée française tire sur les manifestants.

RETRAIT IMMÉDIAT DU CORPS EXPÉDITIONNAIRE FRANÇAIS !

RETRAIT IMMÉDIAT DE TOUS LES SOLDATS FRANÇAIS DE CÔTE D'IVOIRE !

FRONT UNIQUE CONTRE L'INTERVENTION IMPÉRIALISTE FRANÇAISE !

Samedi 6 novembre, alors que l'armée ivoirienne tentait de reprendre le contrôle du nord du pays tenu par des forces insurgées, une bombe est tombée sur un casernement de l'armée française. Plusieurs soldats ont été tués : pour le porte paroles de l'armée française en Côte d'Ivoire, il s'agit alors « *plutôt d'une erreur* ». Mais aussitôt Jacques Chirac donne l'ordre à son corps expéditionnaire en Côte d'Ivoire de détruire toute l'aviation gouvernementale ivoirienne. Des manifestations éclatent immédiatement contre cette intervention à caractère colonialiste, exigent le départ

des troupes françaises, s'attaquent à ce qui représente l'impérialisme français en Côte d'Ivoire.

Pour les travailleurs et la jeunesse en France, une exigence s'impose :

- **RETRAIT immédiat de l'armée française en Côte d'Ivoire !**
- **L'armée française n'a rien à faire en Côte d'Ivoire !**
- **Halte à l'agression coloniale contre la Côte d'Ivoire !**

OPÉRATION LICORNE : UN PUR PRÉTEXTE DANS LA TRADITION COLONIALE.

Depuis septembre 2002, le nord de la Côte d'Ivoire est contrôlé par une rébellion armée. La décomposition de la Côte d'Ivoire - expression de la crise du capitalisme - est la conséquence du contrôle exercé par l'ancienne puissance coloniale, du pillage de ses ressources au profit de l'impérialisme français et de ses trusts. L'effondrement de la Côte d'Ivoire et les appétits rivaux des différents impérialismes ont conduit à la crise politique et aux affrontements militaires en Côte d'Ivoire, la bourgeoisie compradore ivoirienne tentant de

préservé sa part des profits. C'est alors que sous couvert de mettre fin à ces combats, l'armée française est intervenue en Côte d'Ivoire, l'impérialisme français imposant au gouvernement Gbagbo « l'accord de Marcoussis » conforme aux seuls intérêts de la France. De fait, c'est l'impérialisme lui-même qui est cause de la guerre qui déchire la Côte d'Ivoire, et qui a intérêt à l'entretenir : le gouvernement Gbagbo, affaibli, a dû accepter la présence de l'armée française et toutes les exigences des entreprises coloniales.

SOUTIEN DE TOUS LES AUTRES IMPÉRIALISMES À L'OPÉRATION FRANÇAISE

Les rivalités entre les impérialismes - notamment entre les États-Unis et la France - s'exercent en Côte d'Ivoire comme dans toute l'Afrique et au Moyen-Orient. En Côte d'Ivoire, les intérêts de la bourgeoisie française sont menacés par ces rivaux, mais lorsqu'il s'agit de frapper le gouvernement d'un pays dominé qui manque de « souplesse » et a des velléités d'autonomie, comme lorsqu'il s'agit de briser toute mobilisation des masses, les rivalités cessent. Pour cette raison, tous les autres impérialismes se sont montrés solidaires du gouvernement français.

Déjà, en février 2004, le Conseil de Sécurité de l'ONU, cette caverne de brigands impérialistes, avait décidé

d'envoyer 6000 hommes renforcer les 4000 soldats déjà sur place. Le 6 novembre 2004, le Conseil de Sécurité a « exprimé son plein soutien » à l'armée française et lui a donné un chèque en blanc pour toute opération militaire. L'ambassadeur américain à l'ONU, John Danforth, a immédiatement déclaré : « *le Conseil de Sécurité comprend parfaitement que la France défende ses forces et ses citoyens qui sont attaqués* ». Au moment même où l'armée américaine lance l'assaut contre la ville irakienne de Faloudja, bombardant la population civile, cet appui signifie que l'impérialisme américain exige, en retour, de la part du gouvernement français, la même solidarité à l'égard de son opération militaire au Moyen-Orient.

FRONT UNIQUE CONTRE L'INTERVENTION IMPÉRIALISTE EN CÔTE D'IVOIRE !

L'histoire de la classe ouvrière française a été marquée par la mobilisation contre la guerre coloniale en Algérie (appelée politique de « pacification ») et pour l'indépendance de l'Algérie.

Aujourd'hui, une fois encore, la même exigence s'impose au prolétariat et à la jeunesse. Formellement, la Côte d'Ivoire est indépendante. Mais économiquement et politiquement asservie, elle est occupée militairement par l'armée française ainsi que par d'autres troupes envoyées par l'ONU. Les accords de Marcoussis ont été dictés par Chirac et le gouvernement ivoirien a dû s'y soumettre. Le 6 novembre, Chirac s'est arrogé le droit de faire anéantir l'aviation ivoirienne. Le gouvernement français mène en Côte d'Ivoire une politique et une intervention militaire colonialiste.

Le prolétariat et la jeunesse en France ne peuvent l'accepter. Ils ne peuvent qu'exiger : retrait sans

condition, retrait total, immédiat de toutes les troupes françaises, de tous les avions et navires français de Côte d'Ivoire et de toute la région ! À bas les accords de Marcoussis et les résolutions de l'ONU !

La responsabilité des organisations ouvrières, partis et syndicats, est de se prononcer en ce sens. C'est ce qui doit leur être imposé : front unique sur le mot d'ordre : « retrait immédiat de l'armée de l'impérialisme français ! ».

Sur cette base, sur ce mot d'ordre : front unique des organisations ouvrières (PS, PCF, CGT, FO, FSU) pour prendre toute initiative - selon les traditions anti-impérialistes du prolétariat - pour imposer que cesse l'agression impérialiste et pour imposer le retrait de tous les soldats français de Côte d'Ivoire !

L'ARME DU « DIALOGUE SOCIAL » : UN SOUTIEN AU GOUVERNEMENT CHIRAC DANS SON OFFENSIVE ANTI-OUVRIÈRE

Depuis septembre, la série des projets gouvernementaux contre les travailleurs et la jeunesse ne cesse de s'allonger. Et il est remarquable que tous ces projets sont longuement discutés avec les dirigeants des syndicats. Ainsi, les « négociations », auxquelles l'ensemble des fédérations de cheminots ont accepté de participer ont conduit à un pas important vers la mise en cause du droit de grève : elles ont abouti à la signature par la fédération CGT cheminots d'un accord dit de « prévention des conflits » ; c'est un premier pas vers l'instauration du service minimum, une avancée vers la cogestion.

« COGESTION », « CODÉCISION » ET LIMITATION DU DROIT DE GRÈVE VONT DE PAIR.

En Allemagne, pour la défense de leurs acquis, les travailleurs se heurtent au cadre constitutionnel de la « Mitbestimmung » que l'on peut traduire indifféremment par codécision, codétermination, cogestion. Le conseil d'établissement comme le conseil de surveillance dans les grandes entreprises organisent la « *collaboration en toute confiance* » (sic), c'est-à-dire dans un climat « *non conflictuel* » « *de l'employeur et des syndicats* ». Ces conseils ont pour but de sauvegarder la paix sociale dans l'établissement. Cette négociation permanente des directions syndicales avec le patronat se fait « *dans l'intérêt des salariés et de l'entreprise* » : on comprend qu'au nom de « *l'intérêt commun* », il s'agit de soumettre la classe ouvrière aux besoins du patronat. Cette politique du « consensus » va de pair avec la limitation du droit de grève. Ainsi les fonctionnaires n'ont pas le droit de grève et, dans le privé, ce droit est limité (la grève n'est possible qu'à l'occasion de la procédure annuelle de négociation et si, au terme de cette négociation, un accord n'a pu se réaliser).

C'est dans ce cadre qu'à Volkswagen, comme à Daimler-Chrysler cet été, la direction d'IG-Metall a accepté le développement de la flexibilité, la semaine de travail passant de 28,8 à 40 heures sans augmentation de salaire mais avec système de compte épargne-temps sur toute la vie, portant le nombre d'heures supplémentaires à 400 heures par an (soit environ 10 heures hebdomadaires). De même, les salaires sont gelés pour au moins 28 mois et les nouveaux embauchés ainsi que les apprentis seront rémunérés 20% de moins que les autres travailleurs, au niveau de l'accord de branche et non plus au niveau de celui d'entreprise. Cet accord permettra également de faire dépendre une partie de la

Alors qu'en Allemagne les travailleurs tentent de briser le cadre constitutionnel de la cogestion, c'est-à-dire de la négociation permanente des directions syndicales avec le patronat et l'Etat, le gouvernement Chirac cherche à intégrer les directions syndicales à la prise en charge de la destruction des acquis ouvriers (retraite, sécurité sociale, assurance chômage, droit de grève, statuts de la fonction publique, conventions collectives, droit du travail, etc...).

rémunération des performances des travailleurs. La direction de Volkswagen est ravie de pouvoir économiser un milliard d'euros annuels sur le coût du travail. La soi-disante contrepartie de cet accord, c'est l'engagement de Volkswagen à ne pas licencier d'ici 2011. Mais le patronat n'a souvent pas intérêt à délocaliser, préférant continuer à exploiter des travailleurs très qualifiés. Par contre, Les détenteurs de moyens de production exercent, avec la peur des licenciements, du chômage, une pression sur les travailleurs, sur leurs organisations afin de diminuer la valeur de la force de travail.

Quelques jours après la grève « sauvage » de six jours à Opel, chez Volkswagen, des centaines de travailleurs soutenus par les travailleurs de Wolfsburg, ville siège du constructeur allemand, ont cessé le travail illégalement. La volonté des métallos allemand de combattre en défense de la valeur de leur force de travail les amène à se heurter aux cadres institutionnels qui limitent le droit de grève. Par ces grèves spontanées, illégales – les grévistes peuvent être légalement licenciés – les métallurgiste à Opel, comme à Volkswagen s'affrontent à l'appareil syndical

Mais ces grèves spontanées ont été trahies par la signature d'IG-Metall. Les travailleurs allemands devront donc s'organiser pour imposer aux directions du DGB, et en particulier du syndicat IG-Metall, qu'elles cessent toute collaboration, toute négociation, toute discussion avec le patronat, avec le gouvernement Schröder, qu'elles engagent le combat pour chasser Schröder, comme l'ont revendiqué les manifestations du lundi.

VERS UN NOUVEAU PARTENARIAT SOCIAL : DEUX EXEMPLES.

En France, à la Poste, un accord vient d'être signé par la CGT et FO ouvrant cinq chantiers de discussion pour 2005 : « *revalorisation des métiers du courrier, promotion et recrutement, formation et validation des acquis* » notamment. Il s'agit de mettre en cause les modalités de recrutement par concours, le déroulement de carrière des agents de la Poste et de rendre les agents responsables de leur « employabilité ».

Au ministère des Finances, à la Direction Générale des Impôts (DGI), la direction du Snadgi-CGT, en discussion depuis le mois de février avec la direction, a donné un avis favorable, en septembre, sur un projet de « *Charte du dialogue social à la DGI* ». Ce projet de charte a été communiqué aux responsables des sections syndicales, début 2004. Mais l'appareil syndical l'a tenu

sous le coude afin de pouvoir « négocier » dans la plus grande discrétion vis-à-vis des syndiqués.

Après avoir redéfini les règles du jeu de dialogue social, à savoir la « courtoisie », cette charte renforce le rôle des CTP (Commissions Techniques Paritaires), organismes de cogestion associant les syndicats à la restructuration des services, au détriment des CAP (Commissions Administrativement Paritaires) chargées de faire respecter les règles de déroulement de carrière prévus par les statuts. La charte entend « étendre le champ des CTP à l'examen du déroulement du dialogue social local ». Elle met les syndicats en situation de collaboration active avec la direction ; les syndicats

s'engagent à communiquer à l'avance à la direction les déclarations et les comptes-rendus qu'ils entendent faire des réunions auxquelles ils participent avant leur publication dans la presse syndicale... Il s'agit ainsi d'avancer vers l'intégration des syndicats aux rouages de l'Etat.

En France également, les travailleurs doivent s'organiser pour contraindre les directions syndicales à rompre toutes les négociations en cours avec le gouvernement, avec les patrons, à rompre le dialogue social, qui est un moyen nécessaire au gouvernement Chirac pour faire passer ses réformes..

VERS LA LIQUIDATION DE L'ASSURANCE CHÔMAGE, EN TANT QUE SALAIRE DIFFÉRÉ.

Le PARE est un plan « d'aide » au retour à l'emploi, contraignant le chômeur à la signature d'un engagement individuel pour qu'il accepte n'importe quel emploi, n'importe quel stage indépendamment de sa qualification ; le travailleur au chômage est menacé de suspension des allocations en cas de refus. Désormais le gouvernement entend imposer à tous les chômeurs exclus du système de production, la suspension généralisée des allocations chômage au bout de six mois en cas de refus d'un « travail » même si celui-ci ne correspond pas aux qualifications. Il s'agit du projet de

loi Borloo, dit de « cohésion sociale ». Ce projet de loi est actuellement en discussion au Parlement. Il entreprend la liquidation de l'ANPE, c'est-à-dire du service de placement public au profit de maisons de l'emploi. Celles-ci, outre l'ANPE, l'UNEDIC, (et les ASSÉDIC qui centralisent les cotisations sociales), regrouperaient les collectivités locales et des entreprises privées de placement. Ces entreprises privées pourront ainsi faire du profit sur le dos des chômeurs. Ce projet ouvre la voie à la privatisation de l'ANPE qui pourra facturer ses services.

DÉVELOPPEMENT DES CONTRATS D'ACTIVITÉ POUR DIMINUER LA VALEUR DE LA FORCE DE TRAVAIL.

Il existe déjà nombre de mesures de pérennisation des multiples emplois précaires existants (CEC, contrats « jeunes en entreprise », CES, CIVIS c'est à dire contrats d'insertion dans la vie sociale, contrats initiative emploi,...). Le gouvernement prévoit maintenant pour les chômeurs de longue durée, ceux en fin de droit touchant l'ASS (allocation spécifique de solidarité) ainsi que pour les Rmistes, la création d'un contrat dit « d'activité » : celui-ci serait d'une durée de 6 mois renouvelable dans la limite de 2 ou 3 ans, pour un emploi de 26 heures payées au SMIC, et incluant des périodes de formation en dehors du temps de travail. Ce contrat se traduirait par une validation d'acquis de l'expérience (VAE), dispositif mettant en cause les qualifications sanctionnées par un diplôme. C'est

l'expérience individuelle qui doit être prise en compte et non plus la qualification commune à une catégorie de travailleurs, limitant la concurrence entre eux. L'employeur bénéficiera d'une contribution correspondant au RMI. Ce contrat d'activité pèse sur la valeur de la force de travail : l'Etat prendrait une partie du salaire différé pour le donner aux patrons qui embauchent des chômeurs au SMIC. En réalité, ce sera une pure et simple exonération de charges au profit des patrons (non prise en charge de l'Etat). L'objectif annoncé par le gouvernement étant d'arriver à un million de contrats d'activité d'ici cinq ans, ce sera donc un nouveau manque à gagner d'un milliard d'euros pour la sécurité sociale.

LE DÉVELOPPEMENT DE L'APPRENTISSAGE CONTRE LES DIPLÔMES NATIONAUX.

L'objectif du gouvernement est de développer également à tous les niveaux de la formation, l'apprentissage (à concurrence de 800 000 apprentis), jusqu'à l'université (université des métiers) en fusionnant les lycées professionnels avec les filières technologiques et professionnelles d'autres établissements scolaires. Des décrets d'application doivent préciser les conditions de l'individualisation des parcours d'apprentissage. L'apprenti sera évalué tout au long de son contrat d'apprentissage ; la durée de ce contrat pourra être réduite ou allongée. Le contrat d'apprentissage est déjà présent à l'université dans les licences professionnelles, comme celle de Lyon III « manager de rayon » qui soumet les « étudiants » ou plutôt les apprentis aux groupes de la grande distribution : ceux-ci sélectionnent les candidats, diligentent les stages et participent à leur

évaluation. Ces licences professionnelles, comme les contrats d'apprentissage du projet de loi Borloo, n'ont rien à voir avec des diplômes nationaux reconnus dans les conventions collectives, ils sont l'anti-thèse d'une qualification collective. Il s'agit pour la bourgeoisie d'individualiser au maximum, dans le cadre de l'apprentissage patronal, les « formations » afin d'individualiser le contrat de travail, de négocier de gré à gré les conditions de travail avec chaque travail isolé.

Loin de rejeter ce projet de loi et de le combattre, la direction de la CGT approuve toutes ces mesures dans un document titré « Cohésion sociale » de septembre 2004 : « la réforme annoncée sur l'apprentissage est un sujet qui doit être négocié » ; « concernant les contrats dits d'activité, qui permettent d'accéder à l'emploi, il

aurait été nécessaire d'assurer la rémunération de la formation prévue, la CGT le revendique (sic)» ; « la signature entre l'Etat, l'ANPE et l'UNEDIC d'une convention pluriannuelle tripartite déclinant les objectifs nationaux fixés n'est pas sans poser d'interrogations.

Certes une coordination est nécessaire mais les risques d'étatisation rampante sont réels. » La direction de la CGT légitime ainsi le développement de l'apprentissage, les contrats d'activité et les mesures conduisant à la liquidation de l'ANPE.

LA MISE EN ŒUVRE DU SERVICE MINIMUM PAR LA NÉGOCIATION.

Sur la base du rapport Mandelkern, des négociations se sont engagées à la SNCF. Les dirigeants de tous les syndicats ont accepté de participer à ces négociations sous couvert d'éviter une loi remettant en cause le droit de grève. La plupart des directions syndicales, dont celle de la CGT, ont ensuite signé un accord qui organise la limitation de ce droit de grève à la SNCF. Appuyé sur ce premier accord, la principale organisation patronale de transports propose de modifier l'accord de branche des transports en commun pour rendre obligatoire le service minimum. Les fédérations syndicales s'apprêtent ainsi à participer à la remise en cause du droit de grève dans les transports en commun. (voir l'intervention faite au

Conseil syndical Force ouvrière des Transports en commun de Lyon – TCL -)

C'est pourquoi, il faut imposer aux directions syndicales CGT et FO la rupture immédiate avec le gouvernement Chirac ; il faut leur imposer de ne pas participer aux négociations programmées sur la mise en place du service minimum dans les entreprises de transport. Sur cette base, elles doivent dénoncer l'accord « prévention des conflits » à la SNCF. Mais, il est évident, alors que la direction de la CGT vient de le signer, qu'il faudra s'organiser pour leur imposer la rupture du dialogue social. Ceci est lié au combat pour se réapproprier les syndicats ouvriers.

DES NÉGOCIATIONS QUI PRÉPARENT LE PROJET DE LOI SUR LA FONCTION PUBLIQUE.

Alors que le budget 2005 du gouvernement Chirac supprime des milliers de postes de fonctionnaires, notamment dans l'enseignement et les finances, des négociations commencent entre le ministre de la fonction publique Duteil et les directions syndicales, à leur demande. De quoi s'agit-il ? Le cadre de la réunion du 8 novembre est fixé par le ministre : il a indiqué concevoir « *cette première réunion comme une réunion de cadrage général* ». Dans un courrier envoyé aux syndicats, il a expliqué : « *Je vous présenterai ce que le gouvernement attend de nos échanges à venir ainsi que le calendrier dans lequel il souhaite les inscrire. Je vous remettrai à cette occasion un dossier comportant des éléments de constat et de perspective sur l'ensemble de la question salariale* ». Le cadre ainsi fixé est clair quand on connaît les intentions du ministre : diminuer les effectifs de l'ordre de 40 000 par an ; liquider les statuts en fusionnant les corps (environ de 1000) en sept métiers, comme dans la fonction publique territoriale. L'objectif du gouvernement est d'instaurer la polyvalence des fonctionnaires, non plus recrutés sur un poste statutaire mais sur une fonction, parmi cinq (fonctions d'exécution et de maîtrise au niveau inférieur au bac ; fonctions d'application et de mise en œuvre au niveau bac ; encadrement et conception au niveau « bac plus 3 » ; encadrement supérieur au niveau « bac plus 4 » et expertise, coordination et conseil de l'État).

Le plan Borloo prévoyait un nouveau mode de recrutement sans concours, dans les trois fonctions publiques. Le PACTE (Parcours d'Accès aux Carrières de la Territoriale, hospitalière et de l'État) permet le recrutement de jeunes de moins de 26 ans sans diplômes ni formation et de chômeurs de longue durée de plus de 50 ans : Ils seraient recrutés en alternance pour deux ans sur des postes de catégories C, voire B, aboutissant après examen professionnel à une intégration dans la fonction publique. Il en serait ainsi fini des concours de catégories C puisque l'objectif pour l'an prochain est d'en recruter 20 000 par ce nouveau mode. Ce dispositif sera un des éléments de la future loi dite de « modernisation » de la Fonction publique.

Le gouvernement veut en effet déposer d'ici la fin de l'année une loi réformant l'ensemble des fonctions publiques, d'État, territoriale et hospitalière. Ce serait l'occasion d'appliquer la loi Fillon de 2003 sur la mise en cause de la formation professionnelle aux trois fonctions publiques. Le ministre a déjà annoncé la validation des acquis au bout de six ans de CDI avec une titularisation automatique dans la Fonction publique, sans concours, et ce qu'il appelle le « *droit à la formation tout au long de sa carrière pour le fonctionnaire territorial* ».

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE : DES AVANCÉES CONTRE LES GARANTIES STATUTAIRES.

Un rapport adopté en juillet 2004 par le Conseil supérieur de la Fonction publique territoriale (CSFPT), dans lequel siègent les dirigeants syndicaux, sur la réforme de la formation professionnelle, applique le dispositif Fillon. Ceci fait suite à l'accord avec les directions syndicales, qui transforme le droit collectif à une formation initiale et continue en un droit individuel à la formation (DIF) en le réduisant à trois ou quatre jours par an. Alors qu'un stagiaire dans la fonction publique

territoriale effectue soixante jours de formation dans sa première année de titularisation et soixante autres jours dans les deux ans suivant sa titularisation, la formation avant titularisation dite FAT et la formation d'adaptation à l'emploi (FAE) seraient ainsi fondues dans la formation d'intégration et de professionnalisation (FIP). Ceci réduira les soixante premiers jours de stages à quinze jours, différenciés selon les filières et les catégories. Quant à la formation de professionnalisation,

elle sera variable selon les missions exercées, le niveau de responsabilité, la nature et la diversité des tâches.

Il s'agit d'individualiser au maximum le droit à la formation, qui s'effectuera en partie en dehors du temps de travail si l'agent veut rester « compétitif » puisque le rapport indique que « *l'agent sera amené à faire valoir son expérience professionnelle (y compris sa formation) dans le cadre de la promotion interne* ». Cette expérience professionnelle sera consignée dans un livret de formation qui suivra le salarié toute sa carrière et sera épiluchée pour les promotions. Il faut dire que ces mesures correspondent à une demande très forte des élus pour limiter la formation des agents territoriaux car aujourd'hui, un fonctionnaire stagiaire peut, suite à sa titularisation et après avoir effectué ses soixante jours de stage en dehors de la collectivité, soit trois mois, être intégré dans une autre collectivité que celle qui l'a

recruté, ce qui est insupportable pour les élus territoriaux.

Un deuxième rapport du CSFPT propose la modification des quotas de promotion interne, qui sont aujourd'hui liés, pour les avancements de grade à un pourcentage du cadre d'emploi en fonction des recrutements externes. L'évolution ainsi proposée consiste notamment à « *faire coïncider la promotion interne avec une évolution de niveau de responsabilité des agents promus* » et à mettre en place un « *un dispositif de reconnaissance de l'expérience professionnelle* ».

Le troisième rapport du CSFPT sur le droit syndical propose le financement des syndicats par les budgets locaux et l'instauration d'un dialogue social avec les organisations syndicales permettant la « *modernisation de l'administration* ».

« NÉGOCIATIONS SALARIALES » OU NÉGOCIATIONS POUR PRÉPARER LA LOI CONTRE LES STATUTS ?

S'agissant de la « *modernisation de l'administration* », le gouvernement a chargé un Comité d'évaluation des stratégies ministérielles de réforme de faire des propositions de réforme de l'État. Ce comité, composé entre autres de l'ancien ministre des finances Francis Mer, (ex-patron de Saint-Gobain ayant licencié des milliers de sidérurgistes), de Franco Bassanini, (ancien ministre italien ayant participé à la liquidation du statut des fonctionnaires italiens) et de Daniel Bernard (PDG de Carrefour) a rendu public le 14 septembre 225 propositions « *pour réformer l'Etat* ». C'est le corollaire aux suppressions de postes : « *réformes de structures* (regroupement d'administrations ou de services comme au ministère des finances la fusion Trésor, DP, DREE), *externalisation de certaines missions* », etc... Le programme d'action proposé vise à « *améliorer la productivité et l'efficacité des administrations* », c'est-à-dire des fonctionnaires quitte à « *mieux récompenser les efforts accomplis par les agents* ».

Les directions syndicales ont mis en place un dispositif pour participer à ces négociations dont l'objectif est de mettre sérieusement en cause les statuts permettant une diminution importante des postes de fonctionnaires. Dans un communiqué commun (CGT, CFDT, FO, UNSA, FSU, CFTC, CGC) du 21 septembre 2004, elles réclament à cor et à cris l'ouverture des négociations avec le gouvernement, l'accusant de ne pas faire preuve de dialogue social. C'est un comble quand on sait que le

gouvernement n'a de cesse de répéter qu'il a besoin du dialogue social pour faire passer ses réformes de destruction des acquis ouvriers. Ces directions syndicales arguent des salaires qui sont gelés depuis le 1^{er} janvier 2000 pour demander ces négociations. Elles appellent à une journée d'action, de grève le 8 novembre pour les soutenir dans les négociations. C'est un marché de dupe qui est ainsi préparé.

En effet tous les dirigeants fédéraux connaissent le contenu du projet du ministre Dutreil : en corrélation avec la nouvelle loi de finance (LOLF), la suppression massive des postes, il veut « *maîtriser l'évolution de la masse salariale* » ; développer « *une politique de rémunération indemnitaire fondée sur les caractéristiques des emplois et la performance individuelle et collective* ». La fédération FO considère qu'il s'agit de la « *programmation de la mise en extinction du statut général* ».

La réalité, c'est que le gouvernement veut un calendrier de discussions pour aboutir à un projet de loi d'ici décembre reprenant les propositions des différents rapports qu'il a commandés.

La responsabilité des fédérations CGT, FO, FSU de fonctionnaires est de ne pas participer à ces discussions préparatoires de la future « *loi de modernisation de la fonction publique* ».

LA LOI D'ORIENTATION SUR LA RECHERCHE PRÉPARÉE PAR LES ÉTATS-GÉNÉRAUX.

De janvier à avril 2004, des milliers de jeunes chercheurs, effectuant un travail qualifié dans les laboratoires pour un salaire de misère, se sont mobilisés. Ils exigeaient l'embauche sur postes statutaires de chercheurs. Leurs revendications étaient claires : ils se prononçaient simplement contre les contrats précaires type CDD (contrats à durée déterminée), et pour l'embauche sur des postes statutaires, le rétablissement des postes supprimés. Ils cherchaient à défendre le statut actuel des chercheurs et des enseignants-chercheurs.

Pour casser cette mobilisation, contre l'exigence de postes statutaires, ont été convoqués des États-généraux préparés par de multiples ateliers et réunions de concertation. Ceci a débouché sur des textes négociés cet été entre les dirigeants syndicaux, les responsables de Sauvons La Recherche (SLR) et le Comité d'Initiative et de Propositions pour la recherche (CIP). Les propositions sorties des États-Généraux serviront de base au projet de loi annoncé par Chirac pour début 2005.

Le budget 2005 d'ores et déjà, prépare le terrain à l'adoption de la loi d'orientation sur la recherche. Il ne

satisfait en rien les revendications des chercheurs. Le milliard d'euros annoncé par le gouvernement pour la recherche, ne compense même pas les annulations et les réductions de crédits des années 2002 à 2004.

Ce budget anticipe la future loi d'orientation préparant les restructurations et les fusions d'établissements qui s'appuie sur les conclusions du "*Rapport sur l'avenir de la Recherche*". L'objectif du gouvernement est de développer les contrats précaires.

Si le gouvernement a pu avancer dans la réalisation de ses plans, c'est en s'appuyant sur la participation des syndicats à ces multiples réunions de "concertation", qui selon les dirigeants des syndicats nationaux ou les chefs de file de "Sauvons la recherche" (SLR) permettront d'aboutir à une "bonne" réforme. La participation du SNCS, (du SNTRS-CGT, de FO) dans les instances de co-gestion du CNRS a permis l'élaboration du rapport de Larrouturou (le directeur du CNRS) et son plan de dislocation du CNRS en pôles régionaux.

Les Assises nationales de la recherche réunies à Grenoble les 27 et 28 octobre derniers reprennent les conclusions du rapport sur l'avenir de la recherche préparatoire au projet de loi : développement des recrutements de CDD à la place de postes statutaires en considérant la préparation de la thèse comme « *cadre de statut de premier emploi, en généralisant le financement par CDD* » ; mise en cause des statuts de chercheurs et d'enseignants-chercheurs en créant un « *statut d'enseignant-chercheur associé* » après la thèse ; instauration de l'évaluation systématique des chercheurs et enseignants-chercheurs alors que jusqu'à présent les deux catégories disposaient d'un statut d'indépendance. Les propositions des États-Généraux reprennent le projet de loi sur la « modernisation des universités » (ex-projet de loi sur « l'autonomie des universités ») de 2003 que le gouvernement n'avait pas pu faire passer du fait de la mobilisation des étudiants pour son retrait. Il avait été reporté. Les conclusions des États-Généraux souhaitent que la future loi donne « *aux universités les moyens de développer leur mission de recherche en synergie avec*

les organismes, dans un cadre territorial regroupant tous les partenaires de la recherche ». Il s'agit de constituer deux grands pôles d'excellence dans un processus de privatisation : ils seront mis sous la coupe des collectivités locales, de la région et des entreprises pour leurs besoins. Le financement dépendra des résultats des chercheurs-enseignants. Et les thèmes de recherche dépendront des financements.

Les intérêts du patronat, de certains directeurs de labo, qui, comme M. Trautman, revendiquent l'embauche de chercheurs sous CDD, d'une part, et d'autre part les intérêts des chercheurs, des jeunes chercheurs, qui ce printemps se sont mobilisés pour l'embauche sur poste statutaire, sont totalement contradictoires.

Au printemps 2004, c'est avec beaucoup d'énergie que les jeunes chercheurs se sont mobilisés. SLR, constitué essentiellement de directeurs de labo, a évacué leurs revendications ; on ne peut que constater que ces revendications (la création de postes statutaires, la défense des statuts) sont totalement rayées de la synthèse des États-Généraux issue de négociation avec le CIP cet été. Cela montre que la défense des acquis, des postes statutaires, des statuts (de chercheurs, d'ITA...) implique de combattre ce gouvernement. Ceci passerait en premier lieu par le fait que les responsables syndicaux cessent tout "dialogue" avec ce gouvernement, qui est son arme privilégiée pour la destruction des acquis ouvriers. C'est pourquoi, il est de la responsabilité des dirigeants syndicaux, du SNTRS-CGT, du SNCS, de :

- **Se prononcer pour la défense du statut des chercheurs et enseignants-chercheurs,**
- **Se prononcer contre le projet de loi d'orientation et de programmation de la recherche, contre tout projet allant dans ce sens (en particulier l'«*avancement sur le projet pour le CNRS*» de Larrouturou), d'exiger le retrait de ces projets,**
- **Rompre immédiatement toute concertation avec le gouvernement sur le projet de loi d'orientation de la recherche.**

LES DISCUSSIONS SUR LE RAPPORT THÉLOT PRÉPARENT LA LOI SUR L'ENSEIGNEMENT.

Le projet de loi d'orientation sur l'école annoncé par Chirac (dès le printemps 2002) et préparé aujourd'hui par Fillon constitue une attaque majeure contre l'enseignement public et le statut des personnels. Pour cette raison, cette attaque est préparée par un important dispositif de « concertation » : ce fut d'abord « le grand débat sur l'école », il y a un an, grand débat auquel les dirigeants syndicaux appelèrent les enseignants et les personnels à participer alors que déjà étaient clairs les projets gouvernementaux.

Ce « grand débat » déboucha sur le rapport Thélot qui constitue un véritable catalogue de tous les projets réactionnaires échafaudés depuis 20 ans contre l'enseignement public et les personnels, depuis l'autonomie complète des établissements et la destruction du statut des enseignants jusqu'à la liquidation pure et simple de champs disciplinaires

entiers au profit d'un « socle commun » de connaissances.

Bien évidemment, le Ministre Fillon fait mine de prendre ses distances avec telle ou telle proposition du rapport Thélot : il n'en demeure pas moins que c'est sur la base de ce rapport Thélot, pur produit du « dialogue social », que Fillon prépare le projet gouvernemental de loi d'orientation sur l'école. Et ce projet sera lui-même, à son tour, « soumis à la concertation des partenaires sociaux » en décembre avant l'adoption de ce projet au conseil des ministres en janvier.

Que va-t-on y trouver ?

- D'abord la notion de « socle commun », c'est à dire, un minimum de connaissances, l'équivalent de l'ancien projet réactionnaire de « Smic » culturel de la commission Fauroux, le moyen de diminuer

drastiquement le niveau d'instruction donné aux élèves.

- La destruction de disciplines telle l'Histoire ou la Géographie (termes ignorés par le rapport Thélot) au profit de la propagande politique au compte de la bourgeoisie baptisée « éducation à la citoyenneté ».
- Le développement du contrôle continu pour liquider le bac national en même temps que le renforcement des processus d'orientation contrainte pour réduire le nombre d'élèves allant au lycée général puis à l'Université, ceci au profit de formations courtes (par alternances) ainsi que de formations para-universitaire (type « licences professionnelles »), toutes formations sous contrôle étroit du patronat. A terme : la destruction de la majorité des diplômes nationaux au profit de la « validation des acquis de l'expérience ».
- On y trouve également la remise en cause du statut des enseignants, le renforcement de l'autonomie des établissements et du pouvoir des chefs d'établissements, l'obligation par les enseignants de remplacer leur collègues absents, la mise sous tutelle de leur activité professionnelle et pédagogique par les chefs d'établissement via un « conseil pédagogique ».

Ces projets visent ainsi, tout à la fois, à briser le droit à une instruction véritable pour les élèves et à casser le statut des enseignants. Ceci est économiquement nécessaire à la bourgeoisie pour pouvoir réduire massivement le nombre d'enseignants et permettre au patronat de remettre en cause les conventions collectives (qui sont construites sur les diplômes et qualifications reconnues à l'échelle nationale).

Ceci est également une nécessité politique : il s'agit d'essayer d'en finir avec l'obstacle que représente le « corps » des enseignants – instituteurs et professeurs de collège et lycée- qui a été, à de nombreuses reprises, un élément moteur de la mobilisation contre les projets gouvernementaux : essayer de le disloquer, de l'éparpiller établissement par établissement. Tel est l'objectif.

Engager le combat pour briser ce projet est indissociable du combat contre le gouvernement Chirac, pour le défaire et le chasser. Sur cette voie, la première exigence à imposer aux dirigeants syndicaux :

- **Qu'ils exigent le retrait de ce projet réactionnaire ;**
- **Qu'ils refusent toute négociation d'un tel projet. !**

BULLETIN D'ABONNEMENT À « COMBATTRE POUR LE SOCIALISME » :

10 NUMÉROS : 15 €UROS

NOM : **Prénom** :

ADRESSE :

CODE POSTAL : **LOCALITÉ** :

(Écrire en caractères d'imprimerie. Merci)

Chèques à établir à l'ordre de : C.P.S.

Envoyer à C.P.S. : B.P. 28 - 75921 PARIS CEDEX 19

Combattre pour le Socialisme : fondateur Stéphane Just

Bi-trimestriel édité par l'association (loi 1901) **Combattre pour le socialisme**

présidée par Hélène Bertrand, responsable de la publication.

CPS : BP 28 - 75921 Paris Cedex 19 ; Imprimerie spéciale

Commission paritaire : 67187 **ISSN** : 0763790 X

Site Web : <http://www.cps-presse.com> – **e-mail** : cps@cps-presse.com

LE TRAITÉ CONSTITUTIONNEL EUROPÉEN ET LE RÉFÉRENDUM DE CHIRAC : UNE OPÉRATION CONTRE LA CLASSE OUVRIÈRE.

Le vendredi 29 octobre, à Rome, les 25 chefs d'État et de gouvernement ont signé – après l'avoir approuvé en juin – le traité constitutionnel de l'Union européenne.

Il reste à le faire ratifier par chacun des vingt-cinq pays sans exception, par voie parlementaire ou par référendum selon le cas. Une telle ratification, en ce qui concerne les pays qui ont recours au référendum, n'est pas acquise. Ceci est vrai en particulier pour la Grande Bretagne, où Tony Blair a choisi le référendum. Pour la France, le 14 juillet, Chirac a annoncé lui aussi qu'il choisissait le référendum. À ce moment là, les résultats paraissaient joués d'avance, Chirac escomptant que le PS, avec l'UMP et l'UDF, appelleraient à voter « pour ».

L'UNION EUROPÉENNE : UNE ALLIANCE CONFLICTUELLE.

Cette question de la « constitution » européenne et du référendum décidé par Chirac a connu depuis fin août d'importants développements au sein du Parti Socialiste. Ceux-ci doivent être suivis avec la plus grande attention, tant pour les enseignements que l'on peut en tirer que pour les conséquences qu'ils peuvent avoir.

Rappelons d'abord qu'il ne s'agit pas d'une « constitution » mais d'un traité entre États nationaux, traité qui « rassemble » les traités antérieurs et qui doit se substituer en particulier au traité de Nice. Comme tous les traités, celui-ci engage les États qui le signent, mais ne remet pas en cause l'existence de ces États : l'Union européenne demeure une alliance d'États bourgeois, d'États nationaux distincts.

C'est le 18 juin 2003 que le projet de « Constitution » - après 18 mois de négociations et de tractations - est finalement adopté par une commission présidée par Giscard d'Estaing. A ce moment là, le gouvernement de Tony Blair soutient ce projet et en prévoit la ratification par le Parlement. Ceci avait déclenché une violente campagne de presse (le Daily Mail, le Telegraph) exigeant un référendum pour que soit rejeté le projet de constitution.

En décembre 2003 encore, un bloc constitué autour des gouvernements espagnol et polonais avait empêché qu'un accord des chefs d'États soit donné à ce projet ; ce bloc était soutenu discrètement par Tony Blair.

Mais trois mois après, les masses espagnoles ayant chassé le gouvernement Aznar, la mise en place du gouvernement Zapatero en Espagne avait conduit à la dislocation de ce bloc ; le président polonais,

OFFENSIVE DE CHIRAC ET DE SON GOUVERNEMENT.

Le 14 juillet Chirac annonce qu'un référendum sera organisé en 2005. Il cherche le plébiscite et escompte l'appui des dirigeants du PS. Ce référendum-plébiscite a un contenu précis : faire ratifier un nouveau traité au caractère anti-ouvrier avéré, dont la seule fonction est d'aider le capitalisme à tenter de surmonter les barrières nationales trop étroites, et d'assurer à Chirac les

Bien évidemment, Chirac possédait la majorité parlementaire nécessaire à une telle ratification. Mais il a choisi de recourir au référendum pour répondre à ses propres besoins politiques : après sa double défaite électorale de mars puis de juin 2004, il lui fallait de nouveau se faire plébisciter – si possible comme il l'avait été en 2002 – afin d'avoir tous les moyens politiques nécessaires pour conduire jusqu'en 2007 une nouvelle vague d'offensive contre les travailleurs.

Mais cette opération est aujourd'hui menacée. Ceci tient à la résistance, imprévue pour Chirac, qui s'est développée au sein du Parti Socialiste.

Kwasniewski, se déclarait alors très « désappointé » et prêt à un « compromis » ; ceci avait conduit à une immédiate « réactivation » du projet de constitution puis à son adoption à la fin du printemps. Le gouvernement anglais donnait finalement son accord en « rabotant » un peu plus le projet initial, préservant son droit de veto sur toutes les questions qui sont pour lui importantes.

Mais cet accord n'est que de façade. Bien sûr ils sont tous d'accord pour un traité qui conforte un peu plus la défense du capitalisme et facilite de nouvelles attaques contre les travailleurs ; mais à partir de là commencent les désaccords : pour Blair, c'est un traité encore trop contraignant, et pour l'Allemagne ce traité est bien trop loin de ce qui est nécessaire pour renforcer l'emprise de l'impérialisme allemand sur les autres impérialismes et bourgeoisies : le gouvernement anglais cherche à réduire les contraintes imposées par ce nouveau traité, tandis que l'Allemagne cherche à renforcer les liens tissés par ce traité afin d'accroître son contrôle sur l'Union européenne.

Les chefs d'États ayant donné leur aval, il reste à ratifier ce projet. Dans la plupart des cas, ce sera par simple vote du parlement. Tony Blair a quant à lui choisi le référendum alors qu'une ratification parlementaire était possible : c'est une manière de se dégager des divisions qui traversent la bourgeoisie anglaise sur la question de l'Union européenne, et c'est aussi une manière de contribuer à l'échec d'un projet qui ne lui convient pas (le vote non serait probablement majoritaire en Grande Bretagne, tous les sondages prévoyant une large victoire du Non en Grande-Bretagne).

conditions politiques d'une offensive contre la classe ouvrière et ses organisations.

Fin août la terrain semble dégagé pour Chirac. Ayant été conforté par les dirigeants du PS, du PCF et les appareils syndicaux après sa défaite électorale de mars, il a pu faire voter la loi contre l'assurance maladie et la loi

modifiant le statut d'EDF : deux défaites pour la classe ouvrière. Et les dirigeants du PS réaffirment à l'occasion de l'Université d'été du PS, qu'ils respecteront l'échéance de 2007 : « nous avons 500 jours » martèle Hollande, « pour préparer un programme, une alternative » (puis 500 jours pour mener une campagne). En clair, Chirac a les mains libres jusqu'en 2007 pour cogner chaque jour contre la classe ouvrière. Quant à M.G. Buffet c'est sur le fond la même position : le PCF en appelle à Chirac pour qu'il fasse une autre

politique ...ce qui revient à légitimer Chirac et, de facto, sa politique.

Mais en ce qui concerne le référendum, une résistance significative commence alors à se manifester à l'intérieur du PS pour ne pas voter au côté de Chirac lors du référendum. Contre cette résistance, l'essentiel de la direction du PS, tout en confirmant qu'une « consultation » des militants serait organisée, mène sans attendre campagne pour le « oui ».

CRISE À LA DIRECTION DU PS.

C'est dans cette situation que le 9 septembre Fabius s'engage sur la voie du « non ». Mais de quelle manière !

Il le fait en posant « une condition et une seule au président de la République : il faut une politique nouvelle au plan européen en matière d'emplois et contre les délocalisations »...

Pourtant, même sous cette forme, la déclaration de Fabius provoque l'inquiétude de la bourgeoisie. Pierre Lequiller, au nom de l'UMP, dénonce « une position ambiguë d'une extrême gravité » et Sarkozy –qui avait poussé au référendum – déclare que Fabius commet « une erreur historique ». Le 12 septembre, Fabius raffermit sa position en faveur du « non ». Le Monde et Libération tirent à boulets rouges contre Fabius. Cohn Bendit se déchaîne : « il faut tout faire pour empêcher Fabius d'arriver au pouvoir ». La crise est désormais ouverte à la direction du PS.

Bien évidemment personne ne peut avoir d'illusion sur Fabius, l'un des meilleurs lieutenants de la bourgeoisie au sein du mouvement ouvrier : ancien Premier ministre, il a fait la preuve de sa capacité à répondre aux besoins de la bourgeoisie française et, sur la question de l'Union européenne, a toujours défendu cette union d'États bourgeois au service du capitalisme.

Mais ce qui importe c'est que cette crise à la tête du PS est le produit de la résistance des militants. Si Fabius choisit d'adopter cette position, c'est qu'il mesure l'ampleur de la résistance, au sein du PS, à la ligne de Hollande et de Strauss Kahn : les militants ne veulent pas voter avec Chirac, ils veulent voter « non » au référendum sur la constitution dont ils perçoivent bien, d'une manière ou d'une autre, qu'il s'agit d'une nouvelle machine de guerre contre les prolétariats d'Europe.

Pour ses propres intérêts, aspirant à être le candidat du PS aux élections présidentielles, Fabius tente d'utiliser cette résistance. Mais ce faisant, il accroît dangereusement le risque (pour la bourgeoisie) d'un vote « non » au référendum, et d'une nouvelle défaite pour Chirac. Or la résistance des militants du PS ne fait que refléter la résistance qui se manifeste dans l'ensemble du prolétariat. C'est l'expression d'un processus de maturation en cours, d'une recherche. Il ne pourrait absolument pas y avoir une telle résistance à l'intérieur du PS si la classe ouvrière était « sonnée » par les défaites successives, en plein désarroi, déboussolée comme elle le fut, par exemple, en 2002 lorsque Chirac avait pu se faire plébisciter au deuxième tour des élections présidentielles, tous les dirigeants des

organisations ouvrières ayant alors appelé à voter Chirac contre Le Pen.

Bien évidemment, compte tenu de l'ampleur de la campagne qui a été aussitôt engagée contre tous ceux qui affirment vouloir voter « non », rien ne garantit que le « non » soit victorieux au sein du PS ni lors du référendum. Mais aujourd'hui, on peut mesurer le chemin parcouru :

En 2002, à l'appel du PS (du PCF, des appareils syndicaux) un grand nombre de travailleurs, et certainement la majorité des militants du PS, avaient voté pour Chirac, votant ainsi en connaissance de cause pour leur principal ennemi : expression d'un extraordinaire désarroi, produit de cinq années de gouvernement de la « gauche plurielle » dirigée par Jospin, gouvernement de front populaire « délavé » qui avait imposé nombre de lois nécessaires à la bourgeoisie, dont l'annualisation du temps de travail.

En septembre 2004, pour une grande masse des militants du PS, pour l'immense majorité de la classe ouvrière, il est hors de question de voter une seconde fois pour Chirac, ou à ses côtés : « on ne nous aura pas une deuxième fois » est une phrase mille fois répétée.

Entre avril 2002 et septembre 2004, il y aura eu un important processus de maturation marqué en particulier par :

- La mobilisation de mai-juin 2003 qui s'est dressée contre Chirac et sa politique. Cette mobilisation s'est terminée par une défaite pour la classe ouvrière car les appareils syndicaux, pour protéger Chirac et son gouvernement, ont refusé d'appeler à la grève générale et ont repris le dialogue social. Mais la question du pouvoir était posée. C'est parce que la question du pouvoir avait été posée par la mobilisation qu'il a été possible, à partir de là, de formuler de manière précise qu'il y avait nécessité et possibilité d'une alternative politique au gouvernement de Chirac : un gouvernement des seuls PS et PCF.
- De mai-juin 2003 à mars 2004, la maturation, la réflexion s'est poursuivie. Par leur vote en mars 2004, les travailleurs ont indiquées que l'exigence était « dehors Chirac ! » et que l'alternative était bien celle d'un gouvernement PS -PCF.
- Le soutien des appareils, du PS et du PCF, a alors sauvé Chirac. Celui-ci a pu reprendre l'offensive contre les acquis ouvriers : contre l'Assurance

maladie, contre le statut des travailleurs d'EDF. Mais cette double victoire n'a pas effacé le vote de mars 2004 (ni celui de juin) et la réflexion dans la classe

ouvrière se poursuit. C'est la recherche de la voie du combat contre Chirac et d'une alternative politique qui se réfracte aujourd'hui dans le PS.

LA POSITION DU PARTI SOCIALISTE.

Le PS a toujours défendu l'Union européenne et les traités successifs l'instituant. Le traité dit de Maastricht II fut ratifié à Amsterdam en juin 1997 par Jospin Premier ministre et Chirac Président.

C'est ce « oui » attendu du PS qui permettait à Chirac, en juillet dernier, d'escompter un nouveau plébiscite. En outre, cette question devait opposer le PS et le PCF, cette opposition étant un point d'appui pour interdire toute alternative gouvernementale au gouvernement Chirac. Pourtant, cette fois-ci, la résistance au sein du PS à un vote en faveur de ce nouveau traité était manifeste. En effet, c'est au congrès du PS de mai 2003, que la décision de soutenir un tel nouveau traité – s'il voyait le jour – aurait dû être prise. Mais ce congrès réuni à Dijon, les 18 et 19 mai 2003, se tint alors sous la pression de la puissante mobilisation des masses telle qu'elle était apparue le 13 mai (cf CPS numéro 94). C'est dans cette situation que le congrès du PS se prononçait pour le retrait des projets de décentralisation et pour le retrait du projet gouvernemental contre les retraites. La position du PS était un encouragement à la

mobilisation des masses. C'est dans ce même mouvement que la direction du PS dut annoncer aux militants qu'ils seraient consultés si le projet de traité constitutionnel allait à son terme, ceci étant présenté comme une concession afin de faire avaliser le soutien du PS à l'élargissement de l'Union européenne à 25 membres. Cet élargissement devint effectif le premier mai 2004. Et c'est cet engagement que la direction du PS doit aujourd'hui mettre en œuvre, alors que le rejet du gouvernement de Chirac et de sa politique, le refus d'un vote au profit de Chirac, n'a fait que croître. Ceci est une conséquence, différée dans le temps, des développements politiques du printemps 2003 et du résultat des élections en 2004.

Or la prise de position du Parti socialiste le 1^{er} décembre, si le « non » à la constitution l'emportait, menacerait tout le dispositif politique construit par Chirac autour de son référendum. Elle ouvrirait la voie à la réalisation du Front unique, immédiatement, pour engager le combat contre Chirac pour le vaincre et le chasser.

LE PCF ET LA QUESTION DU TRAITÉ CONSTITUTIONNEL AU LENDEMAIN DE MARS 2004.

C'est au lendemain de la défaite subie par Chirac aux élections de mars 2004 que le PCF a décidé de faire de la question de la Constitution européenne une question centrale de son agitation politique : il se prononçait pour le « non » au projet de constitution – qu'il opposait au « oui » du Parti Socialiste – et il appelait Chirac à faire ratifier ce projet par référendum.

Il faut rappeler que quatre mois auparavant, le PCF n'avait pas manifesté la même hostilité au projet de traité européen. Ainsi, lorsque le projet initial de « constitution » européenne fut présenté – pour adoption – à la Conférence intergouvernementale (CIG) du 16 décembre 2003 et que cette conférence échoua à adopter ce projet de traité, la direction du PCF n'eut pas de mot assez durs pour condamner – comme le fit la direction du PS – ceux qui étaient accusés d'être responsables de cet échec : le gouvernement espagnol d'Aznar et le gouvernement polonais. Ce dernier avait résumé ses exigences en une formule « *Nice ou la mort* », (ceci signifiait que le gouvernement polonais exigeait que ce qui était pour lui un acquis dans le précédent traité – celui de Nice – soit préservé dans le nouveau). Au lendemain de l'échec de la CIG, Francis Wurz – dirigeant du PCF – s'indignait : « *Nice ou la mort* » c'est le « *degré zéro de la politique et de l'esprit de responsabilité* ». On ne pouvait, de la part du PCF, manifester plus clairement son soutien à ce projet.

Au printemps 2004, juste avant les élections françaises, le gouvernement Aznar était chassé par les masses espagnoles. La mise en place du gouvernement Zapatero – lequel avait manifesté son soutien au projet de traité constitutionnel – redonnait espoir aux défenseurs de ce projet. Mais c'est avec la débâcle électorale de Chirac

aux élections régionales et cantonales de mars que le PCF décida, en particulier, de faire de cette question la question centrale. La raison ?

Elle est donnée par le rapport présenté le 2 avril 2004 au Conseil National du PCF. Dès l'introduction de son rapport, le même Francis Wurz explique que la défaite électorale de Chirac les 21 et 28 mars 2004 a créé « *une situation totalement inédite et dont nul ne peut prévoir les développements à venir* ». L'inquiétude des dirigeants du PCF est ici manifeste.

Il s'agit donc tout à la fois, pour la direction du PCF qui redoute un surgissement des masses, d'aider Chirac et d'indiquer aux travailleurs qu'il n'y a pas d'alternative possible avec le PS.

Dans cette situation, l'exigence alors adressée à Chirac pour qu'il décide d'un référendum sur le traité constitutionnel vise à le légitimer.

Elle complète les déclarations de Marie Georges Buffet qui en appelle au « Président de la République » pour qu'il fasse une autre politique. En clair : Chirac doit rester jusqu'en 2007, au moins.

Et corrélativement, l'accent est mis sur l'opposition qui existerait désormais entre le « non » du PCF et le « oui » du PS. C'est ce qu'explique le rapport discuté au CN du PCF les 2 et 3 avril 2004 :

« Mais notre responsabilité centrale est, comme la souligné M. G. Buffet dans l'Humanité de ce mercredi, d'engager en grand, « devant et avec notre peuple, le débat sur cette question : qu'allons nous faire de cette victoire ? ».

On le sait : il y a débat, à gauche, depuis quelques temps déjà au sujet de la construction de l'alternative. Le PS, dans sa perspective de l'élection présidentielle de 2007, appelle à une « nouvelle alliance » des forces de gauche – dont il serait le moteur – autour d'un projet – dont il serait le concepteur. Cela peut paraître simple, voire séduisant. Mais, ce qu'occulte cette démarche, c'est qu'il y a désaccord entre nous sur des questions essentielles, dont certaines sont au cœur du mouvement qui a abouti au 21 et 28 mars. Je pense, par exemple, à la question du financement des dépenses pour les hommes et les femmes : ainsi, faut-il freiner l'essor des soins de santé parce qu'ils coûtent de plus en plus chers, ou faut-il cesser d'exempter les revenus financiers de toute contribution à l'assurance maladie ? Ce n'est pas par hasard que Jacques Chirac, en annonçant à la télévision des « mesures de redressements difficiles » dans ce domaine, a aussitôt précisé « comme en Allemagne » - sous-entendu : pourtant dirigée par un gouvernement PS-Verts.

Ces divergences de fond entre nous portent en particulier sur les orientations et les structures libérales qui fondent l'actuelle construction européenne : le PS dit oui au

projet de Constitution, et nous nous y opposons, au nom d'une grande ambition européenne dans laquelle les peuples puissent se reconnaître. »

En clair : il n'y a pas d'alternative possible au gouvernement Chirac puisque le PS est « pour » la Constitution européenne et que le PCF est désormais contre.

Et une campagne référendaire, au cours de laquelle le PS appellerait à voter « oui », comme l'UDF, avec Chirac et l'UMP, serait un élément pour fermer toute issue politique. Or c'est ce refus d'ouvrir la moindre issue immédiate en terme de perspective gouvernementale, l'affirmation qu'il n'y a pas – au moins pour aujourd'hui et pour le plus longtemps possible – d'alternative politique, qui constitue l'entrave politique majeure – en particulier depuis 2003 – à tout puissant combat de la classe ouvrière.

C'est ce soutien apporté à Chirac en refusant d'ouvrir une issue politique qui permet alors à Chirac de mener une offensive victorieuse contre l'assurance maladie et contre le statut des personnels d'EDF.

14 JUILLET : CHIRAC ANNONCE UN RÉFÉRENDUM, BUFFET S'EN FELICITE ET HOLLANDE PLAIDE POUR LE OUI

Dès l'annonce par Chirac, le 14 juillet, d'un tel référendum (après que Sarkozy et l'UMP aient eux-mêmes demandé ce référendum), le PCF s'en est félicité : « c'est une bonne nouvelle pour la démocratie » déclare alors M. G. Buffet. Le PCF se prononcera pour le « non » : le PCF n'entend pas faire obstacle à la politique de Chirac ; s'il se prononce pour le « non », c'est qu'il considère que le « oui » peut l'emporter sans son appui ouvert.

De fait, Chirac escompte être largement plébiscité : certes il y a quelques fractions de l'UMP (Nicolas Dupont-Aignan) qui feront, comme Philippe De Villiers, campagne pour le « non ». De même une fraction minoritaire du PS. Mais, comme l'indique les Échos du 16 juillet, Chirac « a pris un risque calculé ». Et il précise : « Si malgré tout Chirac a pris le risque du référendum, c'est qu'il a fait le pari qu'aucun candidat sérieux à la présidentielle ne pourra risquer de dire « non » à la Constitution. En attendant que la campagne commence vraiment, le chef de l'État a marqué trois

points : il voit les socialistes sortis vainqueurs des deux élections du printemps, s'enliser dans leur querelle européenne ; il neutralise provisoirement François Bayrou qui, une fois n'est pas coutume, dit la même chose que lui ; et il signifie à Nicolas Sarkozy qu'il devra faire campagne derrière lui s'il décide de prendre la présidence de l'UMP. »

De fait, le PS est divisé sur cette question, et cette division se manifeste au sein de sa direction. Ainsi, les responsables de deux grosses fédérations (Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Nord-Pas de Calais) sont contre le projet de « constitution », Dominique Strauss-Kahn est pour un « oui » franc, François Hollande dit « oui si » avant de s'engager – dès le 14 juillet – « à plaider au sein de mon parti pour une ratification du traité ». Quant à Fabius, autre « candidat sérieux à la présidentielle », il se contente de quelques fortes « réserves ». En tout état de cause, la direction du PS annonce qu'elle consultera les adhérents, le « oui » qui est alors espéré.

L'APPAREIL DE LA CGT : « NOUS ALLONS PRENDRE NOTRE TEMPS »

Mais en septembre 2004, la situation n'est plus la même car l'aspiration au « non » à la Constitution (et au vote « non » au référendum) grandit dans le PS. Elle s'est exprimée dans l'Université d'été du PS. Elle s'est traduite par la position de Fabius qui se fait l'écho, pour son propre compte, de cette aspiration au « non ». Elle grandit aussi parmi les militants de la CGT alors que le 13 juillet, le comité directeur de la CES (Confédération Européenne des Syndicats) à laquelle adhère la CGT s'est prononcée en faveur du « oui » à la « constitution » européenne.

C'est contre cette aspiration que se dresse l'appareil confédéral de la CGT : sous couvert de « débat », il

s'agit désormais de ne pas prendre position aujourd'hui, donc d'interdire toute réalisation – aujourd'hui – du front unique sur cette question : « nous ne nous laisserons pas bousculer par ceux qui voudraient que l'on prenne vite position, et plutôt du côté du « non » » déclare Guy Juquel, responsable pour la CGT de l'espace Europe-International.

Le 9 septembre, la commission exécutive décida donc d'installer un « collectif de travail » qui doit préparer ... le débat annoncé : « je ne sais pas ce que sera la position finale, si tant est que l'on en prenne une » annonce aussitôt Francine Blanche, responsable de ce collectif.

Et Jean Christophe Le Duigou précise : « *le débat sera délicat et difficile* ». Ce qui signifie qu'il n'est pour eux pas question de se prononcer pour le « non » à la constitution aujourd'hui. Si possible, les bureaucrates confédéraux appelleront – comme la CFDT – à un vote « oui ... critique » en faveur de la constitution.

A défaut, il n'y aura pas de consigne de vote. Et au pire, (pour eux) il y aura un vote « non » juste avant le référendum, si celui ci tient et si le oui a des chances raisonnables de l'emporter.

C'est ce qu'indique Maryse Dumas : à l'issue des « *débats* » (c'est à dire selon la situation politique et la résistance des militants), « *on appelle à voter « oui » ou*

« non », ou alors on donne aux salariés des repères sur le débat, sans consigne de vote ». mais aujourd'hui, il s'agit pour elle de s'opposer à la « *pression interne* » des militants, notamment ceux pour qui une position « non » de la CGT aujourd'hui « *aiderait à leur positionnement dans leur propre parti* ».

Car Maryse Dumas comprend fort bien que le « non » de la CGT serait un appui majeur pour les adhérents du PS qui veulent que leur parti se prononce pour le « non » à la Constitution.

C'est cette position qui est ainsi résumée par Bernard Thibault : « nous allons prendre tout notre temps, le temps du politique n'est pas celui du syndical ».

L'APPAREIL DE FO : « IL N'Y A PAS A SE POSITIONNER SUR LE REFERENDUM »

L'objectif immédiat de Thibault, c'est d'aider Hollande, Strauss-Kahn et tous les autres à faire que le « oui » l'emporte au sein du PS car un « non » majoritaire serait immédiatement désastreux pour Chirac.

C'est le même soucis d'aider Chirac qui anime la direction de FO : « *au stade actuel* » explique Jean-Claude Mailly « *il n'y a pas à se positionner sur le référendum* ».

De même, pour la FSU, Gérard Aschiéri fait mine de s'interroger : « *doit on s'exprimer en terme de consigne de vote, aller jusqu'à en donner une ?* » (Le Monde du 21 septembre). En réalité, Aschiéri a déjà une réponse, qu'il développera au Conseil National de la FSU fin septembre : comme Thibault, comme Mailly, il n'est pas question de donner une consigne de vote maintenant car l'objectif c'est d'abord que le PS « plonge » dans le oui : il ne faut donc rien faire qui puisse conforter les partisans du « non ».

LA POSITION DE CHACUN AU COURS DU CDFN DE LA FSU DES 28 ET 29 SEPTEMBRE

La manière avec laquelle les différents courants, les différentes forces politiques, se sont positionnées sur la question du traité constitutionnel lors de ce conseil national de la FSU est riche d'enseignements.

Le mardi 28 septembre, en conclusion de son rapport introductif, Aschiéri indique :

« sur l'Europe, il y a un élément nouveau : la perspective d'un référendum sur l'Europe. La FSU doit avoir un positionnement sur le traité constitutionnel. Quelle est la nature du positionnement syndical ? Je pense qu'une des responsabilités de la FSU c'est de donner une formation sur le texte, ses critiques, éventuellement ses approbations. Question plus compliquée : est-ce que la FSU doit avoir un positionnement global en terme de consigne de vote ? ».

Il évoque alors la presse qui rend compte des pressions qu'exerceraient prétendument le PCF et la LCR en faveur du non. Puis il propose d'informer et de débattre, « *ce qui va demander du temps* » alors qu' « *on est sous la pression* ». Et il conclut : « *on a convenu que le CDFN lance le débat. Je ne souhaite pas qu'il soit conclu demain. Ce serait fou et suicidaire* ».

Sa position est donc calquée sur celle des dirigeants de la CGT. C'est celle qui est dictée par le PCF.

Pour le courant Front Unique, l'exigence est que la FSU se prononce sans attendre : « *Non à la Constitution, non à Chirac et à son référendum* », l'un des représentants du courant précisant sur la nécessité d'un appel à voter « non » si le référendum était maintenu, compte tenu des débats qui traversent le mouvement ouvrier.

Ce même mardi, c'est J.M. Drevon –au nom du courant École Émancipée – qui va défendre avec la plus grande force le refus que la FSU se prononce immédiatement et clairement, en particulier le refus de toute consigne de vote : « *je veux bien qu'on laisse tomber la consigne de vote* » mais « *il faut dire non à la constitution européenne ; à partir de là, si on ne donne pas de consigne de vote, je m'en fous complètement* ». Il faut préciser que ce représentant de l'École Émancipée est également membre du bureau exécutif de la FSU et membre de la LCR. On voit donc que, loin de mener le moindre combat en faveur du « non » au sein de la FSU, la fraction PCF et la fraction LCR sont soudées pour qu'il n'y ait pas de consigne de vote, et aucun engagement immédiat contre la constitution et le référendum.

Le mercredi, deux projets de motion sont distribués : le premier est celui d'Émancipation (une scission de l'École Émancipée), qui considère que le projet de constitution « *est fondamentalement inacceptable* » et propose « *une mobilisation d'ampleur et unitaire* » pour « *obtenir le retrait de la constitution* ». Mais pas un mot sur le référendum pour ce courant qui est très lié à l'anarcho-syndicalisme. Le second projet de motion est celui du courant PRSI (animé par le PT) : celui-ci reprend à son compte une motion adoptée par la CA académique du SNES de Grenoble, motion qui demande au SNES nationalement de « *prendre clairement position contre ce projet* » de constitution : pas un mot sur Chirac ni sur le référendum.

Mais à cette motion, le représentant du courant PRSI, au vu des débats de la veille, a ajouté la phrase suivante :

« se prononce contre le projet de constitution européenne et appelle à voter non »

Cette phrase n'allait pas rester très longtemps présente sur la motion ... le mercredi après midi, le projet de résolution présenté par la direction (U et A, EE) indiquait : « la FSU donnera aux personnels toutes les informations sur le projet et ses enjeux, et sur ses propres analyses ». Dans cette motion qui sera adoptée par la majorité du CDFN de la FSU, il est fait totalement silence sur le référendum et sur la nécessaire unité contre Chirac, et bien évidemment, aucune consigne de vote si le référendum était maintenu.

Quant à la motion de PRSI, son représentant précise alors qu'il la modifie en retirant la dernière phrase.

QUEL COMBAT AUJOURD'HUI ?

S'il existait aujourd'hui un Parti ouvrier révolutionnaire à même de mener le combat pour interdire que se tienne ce référendum, il mènerait ce combat et combattrait pour la réalisation du Front unique pour interdire un tel référendum. Mais telle n'est pas la situation. Aujourd'hui, la prise de position d'une centrale syndicale ouvrière, ou du Parti socialiste, pour le « Non » à la constitution, pour le « Non » à Chirac et à son référendum, pour le vote « Non » si ce référendum était maintenu, serait un point d'appui important pour la réalisation du Front unique.

Il faut dire que c'est aujourd'hui que doit se réaliser le Front unique pour le « non » au référendum. Le Front unique réalisé aujourd'hui sur cette question ce serait un pas majeur, décisif, dans le combat contre Chirac et son gouvernement.

Alors que Chirac et son gouvernement viennent d'annoncer une nouvelle vague d'attaques contre les acquis des travailleurs, contre l'Enseignement public, contre le statut des fonctionnaires, ce serait un appel d'air pour la mobilisation ouvrière ; le Front unique réalisé aujourd'hui sur cette question modifierait aujourd'hui la situation politique.

Il permettrait de donner plus de force à l'exigence : dehors Chirac ! Immédiatement ! Pour un gouvernement des seuls PS et PCF sans attendre 2007!

Réaffirmer une telle perspective immédiate, l'existence d'une alternative possible au gouvernement de Chirac serait un point d'appui pour la mobilisation.

Par ailleurs, le simple fait que dans le PS, il y ait ces développements (même s'ils ne sont pas conclus) indique bien qu'aussi dégénérées soient les vieilles organisations, ce sont toujours des organisations « ouvrières » (ouvrières- bourgeoises) que la classe ouvrière cherche et cherchera à utiliser pour ses propres besoins.

Et c'est un nouvel échec pour Krivine et ses comparses, tous ceux qui ne cessent de rabâcher : « plus jamais le PS au gouvernement ... le PS a perdu définitivement tout lien avec les travailleurs ... le PS n'est plus un parti « ouvrier » ... ».

C'est ainsi que PRSI soumit au vote une motion d'où disparaissait la formule : « appeler à voter non »,

En ce qui concerne le courant Front Unique, deux motions sont présentées. Les deux motions ont en commun l'exigence d'une position de la FSU contre la Constitution, Chirac et son référendum. La seconde de ces motions précise que la FSU devra appeler à voter « non » si le référendum était maintenu.

Car c'est maintenant qu'une prise de position est décisive et non pas dans un an. C'est contre cette exigence que se sont prononcés tous les autres courants, sans exception.

C'est un désaveu cinglant, une nouvelle fois, pour Besancenot qui expliquait qu'aux élections du printemps dernier, « les travailleurs avaient utilisé le PS contre Chirac de la même manière qu'ils avaient, en 2002, utilisé Chirac contre Le Pen ».

Une telle position, qui efface toute frontière de classe, doit être résolument combattue : elle nie le caractère réactionnaire des appels à voter en faveur de Chirac en 2002 (dont celui de la LCR), passe à la trappe le débousolage politique que traduisait le vote de nombre de travailleurs pour Chirac en 2002, et dévalorise totalement la signification du vote des travailleurs pour les listes conduites par le Parti socialiste en mars 2004, en mettant ce vote sur le même plan que le vote pour Chirac en 2002.

Ce sont ces gens là qui rejettent avec force toute formulation d'une issue gouvernementale en terme de front unique ouvrier, et en particulier sous la forme « gouvernement PS PCF ».

À l'inverse, nous sommes pour le « non » à la « constitution » européenne parce que nous sommes contre l'Union européenne des États capitalistes et que nous sommes pour les États-unis socialistes d'Europe, ce qui implique le combat contre notre propre gouvernement ; nous sommes pour le « non » à Chirac et son référendum, ce qui implique le vote « non » au référendum si celui-ci était maintenu.

Nous sommes pour que les syndicats se prononcent en ce sens, et nous sommes pour que les partis ouvriers se prononcent pour le « non ».

Il ne s'agit en aucun cas de renvoyer cette question à 2005. Sans doute une défaite de Chirac en 2005, une victoire du « non » en 2005 créerait une situation plus favorable au combat de la classe ouvrière pour en finir avec Chirac et son gouvernement. Mais c'est aujourd'hui que la question se décide ; c'est aujourd'hui que les organisations syndicales et le Parti socialiste doivent se prononcer : le nécessaire combat pour la réalisation du Front unique contre le traité constitutionnel, contre Chirac et son référendum est indissociable du combat immédiat contre l'offensive gouvernementale, du combat pour la rupture du dialogue social.

ON NOUS COMMUNIQUE

Le collectif des agents des impôts de Lyon s'est réuni le 21 octobre 2004. Il avait invité des camarades travaillant à la COURLY (COmmunauté URbaine de LYon) et aux TCL (Transports en Commun Lyonnais).

Cette réunion s'est tenue dans un contexte politique particulier. Nous avons discuté de la nouvelle vague d'offensives contre les acquis ouvriers que Chirac engage aujourd'hui : contre le Code du Travail (Borloo), contre les statuts des fonctionnaires (loi d'orientation dans l'enseignement, projet de loi de « modernisation » de la fonction publique ...).

Nous avons constaté qu'il s'appuie sur la participation des dirigeants syndicaux pour porter ses coups, qu'il a besoin aujourd'hui d'une prise en charge encore plus importante de sa politique par les directions ouvrières (partis et syndicats), qu'il lui faut être à nouveau légitimé pour pouvoir mener à bien son entreprise de liquidation des acquis.

C'est pour cette raison qu'il a choisi d'opter pour le référendum pour faire ratifier le projet de « constitution » européenne.

Aucun soutien à Chirac ! Telle est la première position que doivent adopter les directions syndicales et politiques.

Prononcer-vous clairement pour la défense des acquis ouvriers, pour la défense inconditionnelle du statut des fonctionnaires, du Code du Travail et donc contre le plan Borloo, contre les projet de loi d'orientation pour l'école, et de « modernisation » de la fonction publique, contre la liquidation du droit de grève, pour la défense du droit syndical ...

Dans cette situation, il nous a paru important de prendre une initiative : élaborer un tract pour une diffusion massive de notre analyse, proposer aux travailleurs de contresigner un appel aux dirigeants syndicaux CGT, FO et FSU reprenant nos exigences.

Ce tract et cette pétition sont publiés ci-dessous :

Le collectif des agents des impôts « pour la défense inconditionnelle du statut »

Pourquoi sommes-nous pour que les fédérations et confédérations syndicales (FSU, CGT, FO) prennent position contre la « constitution européenne », contre Chirac et son référendum, pour qu'elles disent dès aujourd'hui qu'elles appelleront à voter NON au référendum si Chirac le maintenait, et qu'elles cessent d'apporter tout soutien à Chirac (par le dialogue social, les négociations ...) ?

En mars puis en juin, les travailleurs, en votant pour des listes présentées par le PS et le PCF ont infligé une sévère défaite à Chirac, à son gouvernement, à l'UMP. Ce vote signifiait clairement : « A bas les réformes ! Dehors Chirac ! ».

Ces résultats impliquaient que le PS et le PCF se déclarent prêts à former un gouvernement de leurs partis, qu'ils exigent le départ de Chirac. Mais au contraire ils ont, avec les dirigeants syndicaux, protégé Chirac et son gouvernement en acceptant de participer au « dialogue social » qui a conduit, entre autre, au vote de la loi instaurant une nouvelle gouvernance de l'assurance maladie et à celle liquidant le statut des agents d'EDF.

Ce qui est désormais à l'ordre du jour c'est une nouvelle série d'attaques contre nos acquis :

- Statuts de la Fonction publique : suppressions massives de postes ; préparation d'un projet de loi liquidant les corps en les fusionnant dans des « métiers » ; mise en cause de la formation professionnelle collective dans la territoriale ; mise en place du dispositif PACTE (parcours d'accès aux fonctions publiques sans concours pour les plus de 50 ans et les moins de 25 ans) ; loi d'orientation sur l'Ecole réduisant les connaissances à un socle minimum (quelques mots d'anglais, écrire, compter, cliquer) et instaurant la polyvalence des enseignants ; loi sur la recherche détruisant les statuts des chercheurs et des enseignants-chercheurs ;
- Code du travail : le projet de loi Borloo prévoit la suppression des allocations chômage si le chômeur n'accepte pas n'importe quel boulot ou stage ; la privatisation de l'ANPE ; l'instauration d'un nouveau contrat précaire, le contrat d'activité de 6 mois au SMIC à 26 heures, renouvelables pour 2 ou 3 ans ;
- Droit de grève : le rapport Mandelkern propose au gouvernement l'instauration d'un service minimum dans les transports avec l'allongement du préavis de grève à 10 jours (avec négociations obligatoires) et contrainte pour les grévistes de se déclarer 48 heures à l'avance sous peine de faute, dispositif permettant les réquisitions. Ce rapport sert de base à des discussions avec les dirigeants syndicaux pour aboutir à des accords limitant le droit de grève (notamment à la RATP, SNCF). Ainsi, les directions syndicales FO et CGT ont négocié depuis 2 ans un accord « d'alarme sociale » à la SNCF que la CGT vient de signer. Ce dispositif consiste à déclencher des négociations « le plus rapidement possible » sans qu'un préavis de grève soit déposé. Les travailleurs et leurs organisations ne peuvent plus librement faire usage du droit de grève. Voilà à quoi conduisent les incessantes

négociations, le dialogue social !

- Droit syndical : Appuyé sur le dialogue social déjà existant, l'objectif est d'associer encore plus étroitement les directions syndicales aux plans du gouvernement. Cette offensive décisive se mène dès à présent à travers les projets de loi de « modernisation » de la fonction publique (mise en cause des CAP au profit des CTP), le service minimum (mise en place de l'alarme sociale), ou comme à la DGI par la « Charte du dialogue sociale » (association contractuelle des syndicats à la liquidation des garanties statutaires), tête de pont de l'offensive vers un nouveau partenariat social.

Le référendum sur le traité constitutionnel est une nécessité politique pour Chirac.

Après avoir réussi à faire voter les lois sur l'assurance maladie et EDF, il engage une nouvelle vague d'attaques contre les acquis des travailleurs. Afin de pouvoir mener à bien cette offensive, Chirac cherche à être politiquement conforté par un nouveau plébiscite comme en 2002. Cette recherche d'un plébiscite s'impose à Chirac après la défaite électorale qu'il a subie en mars puis en juin 2004. C'est pour cette raison qu'il a choisi le recours au référendum plutôt que de faire ratifier le traité dit « constitution européenne » par le Sénat et l'Assemblée Nationale réunis en Congrès (dont le résultat du vote lui aurait été acquis).

Cette « constitution », en fait un nouveau traité européen, est une arme supplémentaire dans l'arsenal anti-ouvrier des différents Etats capitalistes et gouvernements bourgeois de l'Union européenne.

Pour mener à bien son opération référendaire, Chirac comptait, et compte toujours, sur le fait que Hollande et le PS appellent au vote « oui ». Mais lors de l'université d'été du Parti Socialiste, nombre de militants ont exprimé la volonté de ne plus voter avec Chirac, tel ce militant dont les propos furent rapportés par Le Monde : « *pas question de voter à nouveau pour Chirac et sa bande de pourris* ». Ce réflexe de classe est très largement compris et partagé par les travailleurs qui ont clairement conscience que tant que Chirac reste au pouvoir leurs acquis sont menacés.

La responsabilité des directions syndicales est de refuser de cautionner les plans de Chirac, et de rassembler les travailleurs contre Chirac, son gouvernement, pour le combattre et le chasser au lieu de poursuivre le « dialogue social » avec la gouvernement, « dialogue social » qui prépare les attaques anti-ouvrières.

De même, refuser de prendre position aujourd'hui contre le référendum comme le font Thibault pour la CGT, Mailly pour FO et Aschiéri pour la FSU, c'est agir dans le même sens que ceux qui combattent pour que le PS se prononce, le 1er décembre, pour le « oui » à la constitution ; c'est aider Chirac dans son opération plébiscitaire.

Au contraire, prendre position dès aujourd'hui contre la « constitution » européenne, contre Chirac et son référendum-plébiscitaire et pour le vote « non » c'est permettre que se réalise, sur cette question, le Front Unique des organisations ouvrières (partis et syndicats).

Cela serait un élément décisif dans la réalisation de l'unité des organisations ouvrières (partis et syndicats) pour la défense des acquis, pour la rupture de tout soutien à Chirac et son gouvernement (contre la participation, contre le dialogue social) ; ce serait un encouragement pour engager sans attendre 2007 (ou même 2005) le combat central pour chasser Chirac et son gouvernement.

L'exigence immédiate est que les fédérations et confédérations syndicales cessent tout soutien à Chirac et son gouvernement :

- **Qu'elles exigent le retrait des projets réactionnaires du gouvernement (projet de loi de « modernisation » de la fonction publique, projet de loi d'orientation dans l'enseignement ...)**
- **Qu'elles rompent le dialogue social : aucune négociation de ces projets anti-ouvriers.**
- **Qu'elles cessent immédiatement toute discussion notamment sur la loi de « modernisation » de la fonction publique, le service minimum, la remise en cause du droit syndical (Charte du dialogue social à la DGI ...), les soi-disant « négociations » salariales avec Duteil ...**

La responsabilité des fédérations et confédérations syndicales (CGT, FO, FSU) est de se prononcer dès à présent :

- **Non à la Constitution européenne**
- **Non à Chirac et à son référendum ce qui implique qu'elles annoncent dès aujourd'hui qu'elles appelleront à voter NON au référendum si celui-ci est maintenu.**

Compte-rendu du congrès FO des Transports en commun lyonnais (TCL) (14 juin 2004)

DEFENSE DES STATUTS DES CONDUCTEURS TCL

Aux TCL, comme dans les autres entreprises des transports publics (RATP,) la direction cherche à mettre en place la polyvalence afin de faire baisser la masse salariale. Dans le même temps, elle veut mettre en cause le droit de grève par le biais du « service minimum ».

Les Conducteurs du tramway, après l'ouverture des lignes en ont demandé une augmentation de salaire : 150euros, soit un coefficient de 230 au lieu de 210 actuellement (ils ont obtenu le coefficient 210 après une grève totale dès l'ouverture de l'exploitation tramway, alors que la grille des salaires établit un coefficient de 190). Depuis cinq mois, à l'initiative de la CFDT sur les lignes T1 et T2 est déposé un préavis de grève reconductible sur les seules heures creuses du matin et de l'après midi revendiquant les 150 euros supplémentaires. La direction propose qu'en compensation de ces 150 euros d'augmentation, les syndicats acceptent la mise en place de la polyvalence concernant le personnel de conduite de l'entreprise sur tous les métiers offerts par l'entreprise se rattachant à la conduite (conducteur, contrôle,...).

La direction a proposé un rendez-vous à compter de février 2005 pour discuter de nouveaux avenants au statut de conducteur-receveur et les autres métiers de conduite (conducteur du métro) : les conducteurs de tramway seront appelés à effectuer des missions de contrôle (ou autres missions se rattachant à leur métier) les conducteurs-receveurs seront appelés à effectuer le contrôle des voyageurs (mise en place de l'entrée par la porte avant). Par ailleurs la direction, depuis plusieurs années fait appel au personnel de conduite, sur la base du volontariat, pour effectuer des missions de contrôle sur l'ensemble du réseau. A juste titre, notre syndicat a refusé de rejoindre les positions de la CFDT. Mais aujourd'hui, après l'annonce de la direction, la responsabilité de notre syndicat, c'est de se prononcer contre la polyvalence, pour la défense inconditionnelle de notre statut, contre le « service minimum ». En conséquence, notre syndicat doit annoncer qu'il refusera de participer aux négociations proposées par la direction dans la mesure où celle-ci a indiqué clairement qu'il s'agissait d'introduire la polyvalence.

SECURITE SOCIALE

La responsabilité du syndicat, c'est de présenter clairement aux salariés les plans du gouvernement, et en particulier le contenu de la « réforme » de l'assurance maladie (projet de loi de Douste-Blazy)

L'an dernier, le gouvernement a utilisé les discussions menées avec les organisations syndicales dans le cadre du COR, puis les discussions incessantes à partir de janvier 2003 pour élaborer et co-rédiger sa réforme des retraites. Cette « concertation » a permis au gouvernement de faire voter la loi Fillon (c'est le soutien des dirigeants des fédérations et confédérations au gouvernement qui les a amenés à refuser d'appeler à la grève générale pour imposer le retrait du projet Filon)

De la même manière, la mise en place du Haut conseil de la sécurité sociale avait pour objectif d'associer les dirigeants syndicaux aux plans du gouvernement: le rapport du Haut conseil a été approuvé à l'unanimité.

Ensuite, alors que la masse des travailleurs a voté contre le gouvernement et sa majorité le 28 mars, les dirigeants syndicaux n'ont cessé de « discuter », voire de co-rédiger cette contre réforme avec le gouvernement. Notre syndicat, pas plus que la confédération, n'ont expliqué clairement le contenu de la réforme : comment peut-on penser qu'ils n'étaient pas au courant ?

La responsabilité de notre syndicat, c'est de se prononcer :

- **pour le retrait du projet de loi sur l'assurance maladie ;**
- **pour l'arrêt immédiat des exonérations de cotisations patronales, pour la restitution des cotisations exonérées et le paiement immédiat des dettes des patrons et de l'Etat.**

Je propose que notre congrès s'adresse en ce sens à la direction de notre syndicat. Pour défendre la sécurité sociale, il faut combattre contre le gouvernement et sa politique et cesser de discuter de ses plans.

C'est ce que nombre de travailleurs du dépôt de Caluire ont exprimé dans l'adresse qu'ils ont signée en janvier en demandant aux confédérations FO (et CGT) de cesser de participer au Haut Conseil pour l'avenir de l'assurance maladie et de « refuser de participer à toute réunion organisée par le gouvernement pour discuter des réformes. »

FO-TCL dépôt de Caluire. Le secrétaire de section, Olivier COURTIN

Nous venons d'apprendre qu'un préavis de grève pour le 29 juin vient d'être déposé par FO, CGT, CFTC: il s'agit d'un préavis portant sur les seules heures creuses. Cela va dans le sens du « service minimum » que réclame la direction.

Intervention au Conseil syndical Force ouvrière T.C.L du 8 novembre 2004

LA RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION DE FO, CONFÉDÉRATION ET FÉDÉRATION DE TRANSPORT : ROMPRE TOUTES LES NÉGOCIATIONS DE MISE EN OEUVRE DU SERVICE MINIMUM

Le rapport Mandelkern commandé par le gouvernement préconisait l'allongement du préavis de grève à 14 jours (au lieu de 5 actuellement) avec une phase de négociation obligatoire de 7 jours et en cas de persistance du désaccord un préavis technique de 3 jours ainsi que l'obligation pour les travailleurs de se déclarer individuellement grévistes 48 heures avant la grève sous peine d'absence irrégulière. Ce rapport est le fruit de la concertation avec toutes les directions syndicales, en particulier CGT et FO. Le ministre des transports UDF De Robien a rencontré Thibault et Mailly en septembre sur cette question. Tous les deux exhortaient le gouvernement à ne pas donner de suite législative. Chérèque de la CFDT affirmait préférer la négociation d'entreprise.

C'est chose faite à la SNCF avec l'accord jugé par la direction et le ministre « d'historique ». Historique en effet car les directions de FO et de la CGT discutent depuis 2 ans d'un accord de « prévention des conflits », ce qui a permis à la fédération CGT cheminots, majoritaire, de le signer aujourd'hui. Le protocole d'accord « d'alarme sociale », comme celui signé à la RATP, met en œuvre en fait le rapport Mandelkern, limite le droit de grève : il porte en effet le préavis de grève à 3 semaines, avec une réunion de concertation immédiate qui doit se tenir dans les 3 jours ouvrables avec des négociations s'étalant sur 10 jours ouvrables. Si la mésentente persiste, les syndicats peuvent alors déposer un préavis de grève de 5 jours. Total 18 jours, soit 3 semaines de préavis. En cas d'échec des négociations, les directions syndicales se sont engagées à respecter un délai de prévenance de 24 heures nécessaires à l'établissement d'un plan de transport et d'un engagement de service communiqué aux usagers. C'est la mise en œuvre du rapport Mandelkern.

Raffarin a déclaré à la suite de cet accord que la loi « deviendrait inutile si les autres entreprises devaient suivre l'exemple de la SNCF ». Il ne croit pas si bien dire puisque De Robien a présenté le 4 novembre un calendrier de la poursuite du dialogue social et de la concertation. L'objectif est de doter l'ensemble des entreprises de transports d'un système « d'alarme sociale ».

La principale organisation patronale de transport, l'UTP, doit présenter aux syndicats le 7 décembre un accord de branche. Ce qui est à l'ordre du jour c'est de modifier l'accord de branche pour rendre le service minimum obligatoire.

Le gouvernement ne veut pas s'arrêter à des accords de prévention des conflits ; il cherche, par la concertation, à mettre en œuvre le service garanti en prévoyant la prévisibilité du trafic et l'information des voyageurs dans les périodes de conflit.

A la SNCF, l'accord discuté par les directions de FO et de la CGT et signé par la CGT doit permettre un nouveau tour de négociation dès le début 2005 pour organiser la « continuité du service en temps de grève », dont les bases seraient par exemple « la définition des priorités du trafic en temps de grève et l'utilisation optimale des personnels non grévistes ». Rappelons que le rapport Mandelkern prévoyait l'organisation du service selon les « besoins nécessaires » par les collectivités locales organisatrices ce qui signifiait une réquisition déguisée en renvoyant le soin aux partenaires sociaux dans chaque entreprise, de décider soit que « la demande d'information préalable par la direction lui permette de connaître les agents susceptibles d'être astreints à participer au service garanti », soit que « le contrat de travail » lui-même de certains salariés définisse « la restriction ou l'interdiction du droit de grève ».

Le cadre de ce deuxième round de concertation est doré et déjà fixé : il s'agit de porter un coup sévère aux conditions d'utilisation du droit de grève, droit collectif, commun à tous les travailleurs, du public comme du privé. Maintenant, à la RATP et à la SNCF le préavis de grève est supérieur à 5 jours et ce qui est à l'ordre du jour c'est d'interdire le droit de grève à certaines catégories de travailleurs et d'utiliser ceux qui ne feront pas grève contre ceux qui la font. Ces accords aboutiront à la division des travailleurs.

LE GOUVERNEMENT S'APPUIE SUR LA CONCERTATION POUR FAIRE PASSER SES REFORMES

De Robien considère en effet qu'un « accord majoritaire signé vaut mieux qu'une loi. Reposant sur le consensus, il est même supérieur à la loi ». De Robien connaît en effet très bien le résultat des élections le mars dernier ; il sait que les travailleurs ont manifesté leur volonté d'en finir avec Chirac en utilisant les listes présentées par le PS et le PCF. C'est pourquoi, le gouvernement craint que ses réformes ne soient combattues par les travailleurs. Pour éviter toute mobilisation, il doit faire prendre en charge au maximum sa politique par les directions syndicales. L'accord à la SNCF, et les concertations à venir, participent de cette prise en charge.

Le gouvernement ne peut passer sans le dialogue social avec les directions syndicales.

C'est pourquoi, le Conseil syndical FO T.C.L s'adresse à la fédération FO transports pour qu'elle s'engage à ne pas participer aux négociations programmées en décembre sur la mise en place du service minimum dans les entreprises de transport.

Le Conseil syndical s'adresse à la confédération FO pour qu'elle cesse immédiatement tout dialogue social avec le gouvernement Chirac.

Le texte encadré a été présenté au vote du Conseil syndical. Le bureau justifie la présence du syndicat aux prochaines négociations sur le service minimum en indiquant que FO n'a pas signé à la SNCF et que sa présence aurait permis de faire reculer les autres syndicats lors de la renégociation de la grille salariale (remise en cause de l'ancienneté au profit d'un déroulement de carrière au mérite). Le bureau a pris acte mais a refusé de soumettre au vote ce texte. Il faut noter qu'au même moment, FO signait, à la Poste, un accord de dialogue social qui permet la renégociation des modalités de recrutement par concours, le déroulement de carrière des agents, etc...

Adresse publique aux sections départementale, académique et nationale du SNES

Les enseignants du Lycée Charles De Gaulle de Dijon, réunis le 19 octobre 2004, se sont mis d'accord pour dire :

Le rapport Thélot publié le 12 octobre 2004, préparant la loi d'orientation pour l'École qui sera soumise au vote du Parlement au printemps 2005, s'inscrit dans le cadre de deux axes prioritaires du gouvernement Chirac-Raffarin :

- les réductions drastiques des dépenses de l'État dans le projet de budget de 2005, et notamment dans l'Éducation Nationale qui n'est manifestement plus une priorité, soit - par exemple - 7 à 8 000 postes d'enseignants supprimés;
- la réforme de l'État qui vise à briser le statut de la Fonction Publique d'État de 1950.

C'est pourquoi les orientations de ce rapport définissent les objectifs suivants :

* pour une masse de jeunes : réduire l'enseignement à "un socle fondamental" : "lire, écrire, compter, s'exprimer (y compris en anglais de communication internationale), cliquer et vivre en société"; faire des économies par la suppression massive d'heures dans toutes les disciplines, par la suppression d'options et par une préorientation dès la classe de 5°; généraliser l'alternance école/entreprise à la place de l'enseignement professionnel; remplacer les classes par des "groupes d'apprentissage"; mettre fin à la "surélévation des diplômes" pour "une formation tout au long de la vie"; développer "les qualifications d'ordre comportemental ou relationnel"...

* pour les enseignants : destruction des garanties statutaires par la redéfinition du métier et par de nouvelles modalités de recrutement et de déroulement de carrière; instauration de la polyvalence; augmentation de 4 à 8 heures du service hebdomadaire pour remplacer les collègues absents, éduquer au comportement, effectuer des tâches de surveillance ou administratives.... ~ recrutement de "professeurs associés" sur "validation des acquis de l'expérience"; renforcement des pouvoirs des chefs d'établissement, responsables d'un conseil pédagogique, assistés par un CPE et un directeur d'étude choisi parmi les enseignants en fonction de ses compétences, tous deux intégrés dans l'équipe de direction...; autonomie des établissements renforcée et pilotage tripartite : administration, élus, entreprises...

Compte-tenu de l'ampleur de ses objectifs, le gouvernement - qui se heurte frontalement à la résistance des personnels - cherche à associer les syndicats à l'élaboration du projet de loi (après les avoir associés au Grand Débat de l'automne 2003 dont nous voyons ici le résultat et auquel nous nous félicitons d'avoir appelé à ne pas participer). Il y a déjà eu les discussions pour une "bonne réforme" des retraites, puis pour une "bonne réforme" de la Sécurité Sociale. Là aussi nous avons vu les résultats de la concertation. Peut-on croire que ce gouvernement veut une "bonne loi" pour l'éducation, pour la jeunesse et pour les personnels ?

Aucun acquis ne peut être défendu en s'inscrivant dans le cadre du "dialogue social" initié par Chirac et Raffarin. Leurs projets ne sont ni discutables, ni amendables. Pour combattre le projet de loi d'orientation sur l'école, le SNES doit :

- * exiger le retrait du rapport Thélot, base du futur projet de loi;
- * refuser toute discussion sur ce rapport et toute participation à l'élaboration de la loi.

C'est sur cette base que peut être préparée la mobilisation efficace contre le budget 2005.

ALLEMAGNE

L'exigence du prolétariat:

« **WEG MIT HARTZ UND AGENDA 2010! WEG SCHRÖDER!** »

«**RETRAIT DES RÉFORMES ! DEHORS SCHRÖDER !**»

Imposer aux dirigeants de la confédération ouvrière (la DGB), des fédérations (IG-Metall, Ver di,...), au SPD :

RUPTURE AVEC LE GOUVERNEMENT SCHRÖDER-FISCHER ! RUPTURE AVEC LA CDU ! GOUVERNEMENT DU SEUL SPD !

Durant les derniers mois, les mobilisations du prolétariat allemand ont ouvertement posé la question du pouvoir. Grève et manifestations massives dans les usines du groupe Daimler Chrysler en juillet, manifestations du lundi qui, durant le mois d'août rassemblent plusieurs centaines de milliers de travailleurs (et ce, alors même que la direction de la DGB, de l'IG Metall n'y appellent pas) sur les mots d'ordres « *Weg mit Hart-und Agenda 2010! Weg Schröder!* » (Retrait de la réforme Harz IV ! Retrait de l'Agenda 2010 ! Dehors Schröder !). Manifestations qui, après celles des étudiants en janvier, se dirigent, comme à Berlin, au siège du SPD. Tentatives de regroupements à l'intérieur du SPD contre la politique du gouvernement dirigé par Schröder et réunion le 4 juillet à l'Université Humboldt de Berlin de 700 syndicalistes pour discuter de la fondation d'un « nouveau parti de gauche ». C'est dans ce contexte qu'il faut analyser les résultats des élections qui viennent d'avoir lieu à la Diète (Parlement) de trois Länder en Allemagne et dans plusieurs municipalités : la presse met en avant la montée des partis d'extrême droite (plus 251 000 voix dans les trois Länder réunis) et le fort recul du SPD (moins 299 000 voix) ; elle est plus discrète sur l'important recul de la CDU, le parti traditionnel de la bourgeoisie allemande, laquelle perd 484 000 voix dans ces trois Länder. Ces faits, qui à première vue peuvent paraître contradictoires, expriment les questions politiques auxquelles se trouvent confronté le prolétariat unifié et la jeunesse en Allemagne dans leur recherche de s'ouvrir un issue politique.

Il faut rappeler que les travailleurs et de la jeunesse en septembre 1998, puis à nouveau en septembre 2002, lors des élections législatives au Bundestag (la chambre basse du Parlement de l'État fédéral Allemand) ont à l'est comme à l'ouest, voté massivement pour le SPD, contre la CDU-CSU, les partis de la bourgeoisie

allemande, le parti du chancelier Kohl. Et c'est contre la signification de ce vote (mettre un terme aux attaques contre les acquis historiques du prolétariat unifié d'Allemagne) que les dirigeants du SPD ont constitué un gouvernement de coalition avec les Verts, gouvernement qui collabore avec la CDU-CSU au Bundestag, comme au Parlement de divers Länder.

Pour la défense des acquis ouvriers, contre les lois de l'Agenda 2010 du gouvernement Schröder-Fischer amène le prolétariat allemand à engager le combat contre le gouvernement

Les mots d'ordres qui ont surgi dans les « Montagsdemo » (manifestations du lundi) « *Weg mit Hart-und Agenda 2010! Weg Schröder!* » (Retrait de la réforme Harz IV ! Retrait de l'Agenda 2010 ! Dehors Schröder !) mettent immédiatement à l'ordre du jour la nécessité d'imposer le Front unique des organisations ouvrières, du SPD, de la confédération ouvrières (la DGB) et de ses fédérations (IG Metall, Ver di en particulier) contre le gouvernement Schröder-Fischer, pour lui infliger une défaite politique et le chasser.

Mais chasser le gouvernement que dirige Schröder implique que la mobilisation du prolétariat allemand impose la rupture de ses organisations avec le gouvernement de coalition avec la bourgeoisie constitué par Schröder. Cela implique aussi de formuler une issue politique, de répondre à la question : par quoi remplacer le gouvernement Schröder-Fischer ? L'affrontement entre le prolétariat allemand et ses organisations (le SPD, l'appareil du DGB, l'appareil des fédérations telles l'IG Metall) pose la question de la constitution d'un nouveau parti. Mais quel type de parti faut-il construire, quel programme politique faut-il mettre en avant ? Telles sont les questions auxquelles se heurtent les mobilisations du prolétariat allemand.

ÉLECTIONS À TROIS PARLEMENTS RÉGIONAUX...

Des élections viennent de se dérouler aux Parlements de trois Länder : en Sarre (petit Land de l'ouest d'un million d'habitants dont la capitale est Sarrebruck) le 5 septembre, et le 19 septembre dans deux Länder de l'est de l'Allemagne, en Saxe (4,6 millions d'habitants avec deux villes importantes, Dresde et Leipzig) et au Brandebourg (Land de 2,5 millions habitants).

La Sarre est l'ancien fief de Lafontaine, dirigeant du SPD qui a démissionné en 1999 de ses fonctions de ministre de l'économie et des finances et de ses responsabilités de président du SPD. Ce petit Land (moitié d'un département français) était autrefois celui des houillères et de la sidérurgie, l'industrie occupe aujourd'hui environ 30% des actifs. Il est dirigé depuis 1999 par la CDU. Le SPD perd 111 000 voix ; il passe

de 44,4% à 30,8% des suffrages (le SPD a perdu les deux-tiers de ses voix depuis 1994). La CDU augmente en pourcentage (elle passe de 45,5% à 47,5% des exprimés) mais elle perd 43 000 voix par rapport à 1999 et plus de 50 000 voix par rapport à 1994. La progression des Verts, du FDP (le parti libéral) lesquels obtiennent un peu plus de 5%, du PDS (2,3%), du NPD (extrême droite 4%) reste marginale. Le responsable national du SPD, Müntefering accuse la tête de liste du SPD (Heiko Maas) d'être responsable de la débâcle car il a critiqué les réformes du gouvernement. Ces résultats expriment en réalité, le rejet par la classe ouvrière de la politique du SPD et du gouvernement que dirige Schröder ; en l'absence de parti ouvrier révolutionnaire défendant les intérêts de classe du prolétariat, une grande masse des travailleurs s'est abstenu. L'abstention augmente encore : 110 000 abstentionnistes de plus qu'en 1999 (46% en 2004 contre 35% en 1999 et seulement 17% en 1994). Il est nécessaire de rappeler qu'il y a, depuis l'après guerre, une forte participation aux élections en Allemagne.

Dans le Brandebourg, Land qui encercle Berlin et dont la seule ville importante est Potsdam, le taux des actifs dans l'industrie est inférieur à 15%. Le SPD et la CDU dirigeaient ensemble le Land dans le cadre d'une « grande coalition » ; ils perdent chacun une grande partie de leurs voix (moins 160 000 voix pour le SPD qui passe de 39,3% à 31,9% ; moins 66 000 voix pour la CDU qui recule de 26,5% à 19,4%. Le nombre des abstentionnistes est quasi le même bien qu'il recule légèrement en pourcentage du fait de l'augmentation du nombre des inscrits. La DVU (Deutsch Volksunion) parti d'extrême droite, fait 6% (71 000 voix), le FPD progresse de 1,4% (plus 19 000 voix). Quant au PDS, s'il progresse, c'est de façon moins importante que l'annonçaient les sondages (il gagne 70 000 voix et passe

de 23,3 à 28%) ; les Verts gagnent 1,7% (plus 21 000 voix) ; les petits partis présents en 1999 gagnent 70 000 voix. Le Brandebourg est le Land dans lequel se présentait Lothar Bisky, le président du PDS. Le PDS, qui n'est rien d'autre que l'ex parti stalinien (le SED de Honnecker) rebaptisé Parti de la démocratie sociale n'est pas un parti ouvrier ; les travailleurs qui ont voté PDS, ne l'ont pas fait par rapport au programmes et à la politique de ce parti, mais par rejet de la politique du gouvernement que dirige Schröder, rejet de la politique d'alliance du SPD avec la CDU. Le Ministre-président du Land SPD a depuis reconduit la grande coalition

Le Land de Saxe est un Land de tradition industrielle et très urbanisé ; Leipzig, ville de plus de 500 000 habitants (un millions avec La Halle, ville jumelle de Saxe-Anhalt) est une métropole industrielle (même si l'industrie est en recul), culturelle et commerciale. En 1989, c'est à Leipzig que les manifestations pour la réunifications de l'Allemagne ont pris naissance. La CDU, parti de Kohl a depuis 1990 fait des scores avoisinant 50%. La CDU qui dirige le Land depuis 1990 perd 375 000 voix (passant de 56,9 à 41,1% elle chute de 15,8%) ; elle perd la majorité absolue mais conserve la moitié des sièges. Le NPD (parti d'extrême droite) gagne 162 000 voix (9,2%), le FPD 99 000 voix (5,2%) les Verts 51 000 voix (5,1%). Le SPD a payé très cher son opposition à la réunification de l'Allemagne (il fait 18% des exprimés en 1990, 16% en 1994), puis de sa politique de collaboration avec la CDU et de la politique anti-ouvrière du gouvernement Schröder-Fischer après 1998 : en 1999, il passe à 10,7% ; il perd 0,9% (28 000 voix) le 19 septembre 2004 par rapport à son score de 1999. Le PDS progresse très peu : il gagne 10 000 voix (passe de 22,2 à 23,1%). Le déplacement des voix du SPD vers le PDS et les Verts est donc relativement faible.

...ET LEUR SIGNIFICATION POLITIQUE

Si ces résultats sont très partiels, ils ont néanmoins valeur de test : le SPD perd 299 000 voix sur les trois Länder. La CDU perd 484 000 voix. Le recul électoral du SPD ne redonne pas pour autant une nouvelle santé à la CDU. L'abstention ouvrière exprime le rejet de la politique menée par le gouvernement de coalition que dirige Schröder et le SPD, mais elle n'ouvre pas d'issue politique à la classe ouvrière. Les combats menés par le prolétariat allemand ont ouvertement mis à l'ordre du jour la nécessité du combat contre le gouvernement Schröder-Fischer, pour le chasser.

Mais ces résultats le montrent, si le gouvernement de coalition que dirige Schröder n'est pas chassé, c'est une défaite historique pour le SPD qui est à l'ordre du jour en septembre 2006, lors des élections au Bundestag et la CDU/CSU reviendra au pouvoir. Appuyée sur la défaite de la classe ouvrière, la bourgeoisie a déjà indiqué sur quel axe l'offensive contre les travailleurs et la jeunesse doit redoubler d'intensité. La déclaration que vient de faire Hörst Köhler, le Président de l'État fédéral en donne une idée : il faut, selon lui abandonner l'exigence

de l'alignement de l'est de l'Allemagne sur l'ouest. Il s'agit, ni plus ni moins que de mettre en œuvre ce que Kohl n'a pu faire dans les années quatre-vingt-dix : mettre totalement en pièce le système des conventions nationales de branches

L'affrontement entre les masses et les directions des organisations traditionnelles, la recherche par la classe ouvrière d'imposer aux dirigeants syndicaux, au SPD une autre politique conduit à cette situation où rien n'est réglé. Les combats engagés par le prolétariat allemand unifié se heurtent aujourd'hui de plein fouet à la politique de soutien au capitalisme en crise de l'appareil syndical (du DGB et de ses fédérations) et du SPD. Dans les combats engagés par le prolétariat allemand durant les derniers mois, s'exprime la puissance du prolétariat unifié d'Allemagne, et en même temps, les mobilisations de la classe ouvrière et de la jeunesse se heurtent à l'absence d'issue politique.

COMMENT SCHRÖDER A-T-IL PU FAIRE ADOPTER LE PLAN 2010 ?

Le numéro 95 de CPS a présenté l'Agenda 2010 de Schröder et mis en évidence la résistance et les combats du prolétariat allemand contre ces plans anti-ouvriers. Schröder a présenté son Agenda 2010 lors d'un discours prononcé le 14 mars 2003. Son plan comporte des baisses d'impôts, l'assouplissement du droit fiscal pour les « créateurs d'entreprises » et une interprétation « plus flexible » du pacte de stabilité et de croissance européen ; il développe surtout une offensive d'ampleur contre les acquis du prolétariat allemand : « réforme » contre les assurances sociales, assouplissement du droit du travail. L'Agenda 2010 intègre aussi les éléments des lois Hartz destinées à réformer le marché du travail.

Le gouvernement Schröder-Fischer s'est immédiatement heurté au rejet et à la résistance du prolétariat allemand. Un sondage effectué en Allemagne a fait état de l'opposition de 52 à 63% de la population.

La résistance et les combats du prolétariat allemand se sont répercutés à l'intérieur de SPD et des syndicats. De multiples motions ont été adressées à la direction du SPD, des délégations ont été organisées. En avril, le congrès du SPD de Hambourg votait, contre l'avis du secrétaire général (lequel était alors Schröder lui-même), l'exigence de convocation d'un congrès extraordinaire du parti ; celui de la Hesse, puis celui du Schleswig-Holstein adoptaient la même position contre Schröder qui n'en voulait pas ; les syndicalistes membres de la commission ouvrière du SPD agissaient en ce sens.

Le 1^{er} juin se tient le congrès extraordinaire du SPD. Schröder une nouvelle fois, menace de démissionner si le congrès ne vote pas son programme. À l'intervention de Schröder (pour qui la seule alternative est le retour de la CDU-CSU), Schreiner responsable de la commission ouvrière du SPD a répondu « *personne n'est pour une autre coalition.* » Quelques jours avant, le dirigeant du syndicat IG Metall Peters déclarait : « *Nous ne voulons pas un autre gouvernement. Nous voulons que le parti dicte sa ligne au Président* ». La Fontaine a renchérit en ce sens.

« NOUS NE VOULONS PAS UN AUTRE GOUVERNEMENT » (Peters)

Fin juin, le gouvernement Schröder-Fischer ainsi protégé par les dirigeants de la DGB, de l'IG Metall, par les dirigeants du SPD, ceux qui, tel Lafontaine se réclament de la « gauche » du SPD avait donc les mains libres : « *début juillet, il repart à l'offensive* » écrivions nous dans CPS.

Durant l'été 2003, le gouvernement Schröder ainsi protégé, la CDU-CSU et le SPD se mettaient d'accord, dans le cadre des commissions parlementaires, sur la réforme de l'assurance maladie : le projet de loi élaboré en commun était voté par le SPD et la CDU en octobre, au Bundestag (où le SPD est majoritaire) ; il fut aussi adopté au Bundesrat (chambre des Länder : la CDU y détient la majorité) ; cela montre la constitution, de fait,

Dans ces conditions, Schröder pu faire avaliser par 90% des votes son Agenda 2010 par le congrès extraordinaire du SPD, lequel paradoxalement avait été convoqué pour s'opposer à la position de Schröder. Mais le paradoxe n'est qu'apparent. Il est clair qu'on ne pouvait ouvrir une issue politique en demandant à Schröder, « l'ami des patrons » chef d'un gouvernement bourgeois d'alliance avec les Verts de se soumettre au vote du SPD.

En mai juin 2003, la nécessité du combat pour que les dirigeants de la DGB, que le SPD, se prononcent pour chasser le gouvernement Schröder-Fischer, pour un autre gouvernement, un gouvernement du seul SPD était ouvertement à l'ordre du jour. À l'intérieur du SPD, comme à l'extérieur, il fallait combattre pour que le congrès du SPD démissionne Schröder, qu'il nomme un autre gouvernement, un gouvernement du seul SPD. Mais, attaché depuis 1914 à la défense du capitalisme (vote des crédits de guerre avec l'impérialisme allemand), le SPD ne pouvait adopter une telle position. Seule la mobilisation du prolétariat allemand pouvait le lui imposer. Mais aucune force politique, ni à l'intérieur du SPD, ni à l'extérieur n'a combattu pour ouvrir une telle issue.

Dès le lendemain du congrès du SPD, Peters dirigeant de l'IG Metall appelait les seuls métallos de l'Est à la grève pour le rattrapage des salaires de l'est par rapport à l'ouest. Alors même que l'Agenda 2010 cristallisait contre le gouvernement le prolétariat de toute l'Allemagne, alors que se manifestait l'aspiration au combat de tout le prolétariat contre l'Agenda 2010, Peter et l'appareil de l'IG Metall organisait une opération de diversion afin de désamorcer tout combat, toute mobilisation de l'ensemble des métallos contre le gouvernement et son Agenda 2010. La grève des métallos s'est conclut par un échec retentissant. L'article publié dans le numéro 95 de CPS mettait aussi en évidence le fait que Peters qui avait déclaré quelques jours plus tôt « *Nous ne voulons pas un autre gouvernement* », en appelant à cette grève dépourvue de toute perspective politique, protégeait le gouvernement Schröder.

au Parlement d'une « grande coalition » SPD-CDU-Verts... Il faut savoir que toutes les lois n'ont pas besoin d'être votées par le Bundesrat. Mais pour l'Agenda 2010, la CDU/CSU a été associée à la discussion de toutes les lois ; tous les partis politiques ont avancé des propositions de restructuration du système social. Ainsi, dans la commission de conciliation (entre le Bundestag et le Bundesrat) la CDU a « modifié sensiblement » nombre de textes, en particulier ceux concernant le « marché du travail » (la loi sur la protection contre les licenciements et la loi Hartz IV qui a été votée conjointement par le SPD et la CDU au Parlement).

Toutes ces lois de l'Agenda 2010, y compris les lois Hartz ont été votées en décembre 2003 au Bundestag ;

elles sont pour l'essentiel entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2004: la réforme de l'assurance maladie (baisse des cotisations sociales de 13,6 à 12,5% en 2005 ; paiement de 10 euros par trimestre pour les visites chez le médecin, exclusion des prothèses dentaires des remboursements ; fiscalisation des prestations pour congé maternité ; suppression de la part patronale des cotisations maladie en 2007); la nouvelle réforme des retraites (gel des pensions, mise en cause de l'indexation des pensions sur les salaires,..) ; les mesures de baisse des impôts , celles concernant le budget ; les lois Hartz encouragent l'embauche sous contrat à durée déterminée et affaiblissent la loi sur la protection contre les licenciements ; seule l'application des lois Hartz III et Hartz IV a été reportée en janvier 2005.

LES LOIS HARTZ...

L'offensive du gouvernement et du patronat contre la classe ouvrière s'appuie sur le chômage massif en Allemagne : 4,5 millions selon les chiffres officiels (dont 2,1 millions au chômage depuis plus d'un an). Il faut y ajouter plus de 2 millions de travailleurs sans emploi véritable qui ne sont pas comptés dans les chiffres comme chômeurs. En Allemagne de l'est le taux de chômage avoisine 20% depuis plus de dix ans ; il de l'ordre de 8,8% en moyenne pour l'ensemble de l'Allemagne selon les chiffres officiels. Ce chômage massif est utilisé pour faire pression sur les salaires, disloquer les conventions collectives de branche et mettre en cause tous les acquis ouvriers. La « réforme » du marché du travail du gouvernement Schröder-Fischer organise la dislocation de la grille et la baisse générale des salaires. Cette offensive se mène aussi contre les chômeurs, les travailleurs retraités, les malades (le patronat exige la baisse drastique du salaire différé qui, en Allemagne, est passé de 15,3% du PIB en 1990 à 17,5% en 2002, selon le Ministère fédéral des Finances). Jusqu'à l'entrée en vigueur des mesures de l'Agenda 2010, l'allocation chômage équivaut à 62% du dernier salaire. L'assistance chômage est versée aux chômeurs en fin de droits : elle est d'environ 57% de la dernière rémunération nette et en principe sans limitation de durée. L'objectif est de faire passer de 40 à 14 milliards d'euro le « coût » du chômage; pour le patronat, c'est une masse considérable de salaire différé qui doit être transformée en plus-value..

Les lois Hartz I et Hartz II sont déjà en vigueur. La loi Harz I a créé des Agences de services de personnels , sortes d'agences d'intérim subventionnées, chargées de « l'insertion » des chômeurs. Ces lois ont mis en place,

Ainsi, l'adoption de l'Agenda 2010 montre qu'aucun acquis ne peut être défendu sans engager le combat contre le gouvernement Schröder-Fischer, pour le vaincre et le chasser. Qu'il faut pour cela combattre pour imposer la rupture du SPD, de la DGB et de ses syndicats avec ce gouvernement, et avec la CDU laquelle a mis tout son poids dans l'élaboration et le vote des lois anti-ouvrières. Front unique contre le gouvernement : c'est l'axe sur lequel concluait l'article paru dans CPS numéro 95 : exiger que les dirigeants de ces organisation rompent avec la bourgeoisie, avec le gouvernement, se prononcent pour chasser le gouvernement Schröder-Fischer, pour constituer un « gouvernement du seul SPD ».

des « mini-jobs », elle a aussi créé un statut de travailleur indépendant précaire. Après neuf mois de mise en place, l'Office du travail annonçait 900 000 emplois créés. En réalité, on a remplacé certains emplois , dans les magasins, par exemple, par des contrats avec une entreprise de services : ces salariés gagnent 5,5 euros de l'heure avec un maximum de 400 euros mensuels (l'employeur est ainsi exonéré de cotisations sociales). Ces « mini-jobs » ne donnent droit ni à des vacances, ni à un temps de travail fixe, ni à aucun droit en matière d'assurance maladie....

La loi Hartz III organise la restructuration de l'Office fédéral du travail rebaptisé Agence fédérale du travail. Dans la commission de conciliation, la CDU a imposé le retour aux propositions initiales de Peter Hartz, directeur des ressources humaines de Volkswagen (projet que la « gauche » du SPD avait modifié). La loi Hartz IV décide la fusion de l'assurance-chômage et de l'aide sociale. Ces deux lois ne s'appliqueront qu'à partir de janvier 2005.

La loi Hartz IV raccourcit de 32 à 12 mois la période pendant laquelle le chômeur perçoit une indemnité chômage sur la base de son dernier salaire. Au bout d'un an, les chômeurs ne reçoivent plus que l'aide sociale (équivalent du RMI) : cette indemnité très basses est appelée « Indemnité chômage II »(ICII) ; s'y ajoutera éventuellement selon le nombre de personnes à charge une petite indemnité de logement (IL) et une allocation supplémentaire pour enfant jusqu'à 14 ans. Le montant de cette allocation varie dans le temps et selon le lieu de résidence (Land de l'est ou de l'ouest). Au niveau financier, cela donne, pour une personne seule :

« Arbeitslosengeld II » : les indemnités chômages, fusionnées avec l'aide sociale, après Hartz IV

| | Land de l'ouest | Land de l'est |
|-------------|--|--|
| Après 1 an | soit 376 €(I.C II) + 317€(I.L*) = 693 €maximum | soit 425€(I.C II)+248 €(I.L**)673 €maximum |
| Après 2 ans | soit 361 €+ 317 = 678 €maximum | soit 360€+ 248 €= 608 €maximum |
| Après 3 ans | soit 345 €+ 317 = 662 €maximum | soit 331€+ 248 €= 579 €maximum |

*I.L = Allocation logement + chauffage, soit 317 € à l'ouest

**I.L = Allocation logement + chauffage soit 248 € à l'est

Bien entendu, les systèmes ne sont pas équivalents à l'Est et à l'Ouest : l'allocation logement est plus faible à l'Est (au nom du fait que les loyers seraient moins élevés !) ; mais également après 3 ans, il y a 15 euro de différence sur l'aide sociale (345 à l'ouest au lieu de 331 à l'est). Il s'agit, en réalité de diviser la classe ouvrière entre l'Ouest et l'Est de l'Allemagne : à nombre de reprises les membres du gouvernement dont Schröder lui-même développent un discours traitant les chômeurs de parasites.

... ET LA RÉACTION SPONTANÉE DU PROLÉTARIAT

En juillet, 2,2 millions de chômeurs sur les 4,3 millions que compte l'Allemagne ont reçu un formulaire de 17 pages : le demandeur doit répondre à un questionnaire, indiquer des renseignements sur tous les revenus possibles (travail, allocations familiales, pensions alimentaires, indemnités de licenciements, épargne...) Chaque personne habitant sous le toit, y compris les enfants, doivent déclarer leur revenu, leur épargne (en livret, en action). Si les « économies » dépassent 4 850 euros par personne (homme et femme) et 750 euros pour les enfants, l'allocation sera diminuée. Le questionnaire concerne aussi le logement (surface, type de chauffage, eau chaude compris dans le chauffage ou non). Le demandeur doit répondre sur l'honneur et apposer sa signature toutes les deux pages... Les employés des agences pour l'emploi, pourront, le cas échéant, faire des visites à domicile.

Les dirigeants de l'IG-Metall (Peters), ceux de la DGB ont refusé de se prononcer pour son retrait pur et simple. Ils ont réclamé des « améliorations », notamment

Cette loi oblige de plus, les chômeurs à accepter toute offre d'emploi quelles qu'en soient les conditions, sous peine d'une diminution de 25% de l'aide sociale en cas de refus d'un emploi. Les chômeurs de longue durée seront forcés d'accepter des emplois municipaux pour un ou deux euros de l'heure sous peine d'être privé de toute indemnité de chômage. Ces mesures exercent une énorme pression sur les salaires.

l'alignement de l'Est sur l'Ouest. Le syndicat Ver di (dirigé par Bsirske), ainsi que de nombreuses sections locales de Ver di et IG-Metall ont appelé au retrait de Hartz IV. Mais à la suite d'une rencontre avec Schröder, en juin 2004, la direction du syndicat Ver di ne demande plus le retrait du plan 2010.

C'est ainsi que le 28 juillet, la colère suscitée par ce formulaire et l'annonce du projet du ministre de l'économie des finances et des affaires sociales Wolfgang Clement de contraindre les chômeurs à long terme d'effectuer des travaux dans le secteur public pour un euro de l'heure a déclenché un premier lundi de manifestation à Magdebourg, capitale de Saxe-Anhalt. Il y a en réalité, un lien étroit entre la mobilisation pour le retrait des lois Hartz qui touchent particulièrement les chômeurs (8,5% de la population active à l'ouest et souvent 20% à l'est), contre le travail gratuit et la mobilisation des métallurgistes en défense des conventions collectives.

DAIMLER-CHRYSLER, SIEMENS : NOUVELLE OFFENSIVE CONTRE LA VALEUR DE LA FORCE DE TRAVAIL

Début 2004, le patronat allemand lançait une nouvelle offensive contre le système de négociation collective afin de faire baisser la valeur de la force de travail. Il prenait appui sur l'adoption et la mise en œuvre de l'Agenda 2010 et la défaite que cela constitue pour la classe ouvrière et sur la collaboration des appareils syndicaux.

Le 12 février 2004 un accord de branche était signé par IG-Metall dans le Bade-Württemberg. Celui-ci prévoyait une augmentation de 4 % des salaires entre 2004 et 2006, mais permettait, dans le même temps, une augmentation du temps de travail sans compensation salariale pour plus de 50% des salariés d'entreprises en difficulté. Ainsi, cet accord de branche signé entre l'association patronale de la métallurgie Gesamtmetall et la fédération de la métallurgie IG Metall autorise-t-il la négociation d'« accords dérogatoires » au niveau de l'entreprise pour permettre l'augmentation – ou la réduction - du temps de travail sans compensation intégrale du salaire.

Ce sont les deux portes-étendards du capitalisme allemand, Siemens et DaimlerChrysler, qui emploient

chacun 160.000 salariés en Allemagne, qui vont engager l'offensive. En juin, Siemens menace de délocaliser 2.000 emplois de Westphalie vers la Hongrie. Le 18 juin, une journée d'action rassemble des dizaines de milliers de manifestants, mais aucune grève n'a lieu. L'accord finalement signé le 24 juin par l'IG Metall prévoit de passer de 35 à 40 heures sans augmentation de salaire, ainsi que l'annualisation dans les deux usines menacées ; l'emploi n'y est garanti que deux ans ; la prime de Noël est supprimée et remplacée par une prime au mérite moitié moins élevée. Cet accord pourra être ensuite étendu à une centaine d'autres usines du groupe en Allemagne.

S'engouffrant dans la brèche ouverte par Siemens, le 8 juillet, c'est DaimlerChrysler qui annonce à son tour, un plan d'économie de 500 millions d'euros par ans sur le dos de ses salariés menaçant de transférer la production de certains modèles en Afrique du Sud. Le plus puissant groupe industriel allemand doit en effet compter avec les pertes faramineuses de ses filiales automobiles à l'étranger, en particulier aux Etats-Unis (Chrysler) et au Japon (Mitsubishi, que Daimler s'est résolu à abandonner).

« *ES IST KRIEG* » : C'EST LA GUERRE.

Face à ces nouvelles menaces de la direction de Daimler, la réaction des travailleurs est immédiate. Dès le 9 juillet, 9.000 employés de l'usine d'Untertürkheim (Stuttgart) cessent le travail durant une demi-heure et organisent des barrages routiers ; le 10 juillet, l'usine de Sindelfingen (également proche de Stuttgart) cesse la production.

La direction de Daimler dévoile alors plus en détail son offensive : tactiquement, elle concentre son attaque sur l'usine phare du groupe, l'usine de Sindelfingen, proche de son siège à Stuttgart (Land du Bade-Würtemberg). Non seulement il s'agit de la plus importante usine du groupe (40.000 employés), mais c'est également dans cette usine que les acquis des salariés sont les plus importants, davantage que dans les autres usines allemandes du groupe. L'objectif est donc de pouvoir, symboliquement, obtenir des concessions des travailleurs de Sindelfingen afin de tirer l'ensemble des autres usines du groupe vers le bas. Le 12 juillet, la direction annonce l'externalisation de services communs de l'usine (cantine, sécurité, logistique...), la suppression des pauses rémunérées de 5 minutes par heure et le gel des salaires. En cas de refus de l'adoption du plan par les salariés, la direction menace de ne pas assembler un nouveau modèle automobile (la nouvelle classe C) à Sindelfingen, mais à Brême (où les conventions de branche sont moins avantageuses), ou en Afrique du Sud, menaçant au moins 6.000 emplois directs dès 2007¹.

Face à la réaction des métallos de Daimler, IG-Metall est contraint d'appeler à une journée de grève le 15 juillet : la grève est massive, la moitié environ des salariés de Daimler, 60.000 à 100.000 font grève. Toutes les usines allemandes sont paralysées : non seulement les nombreuses usines du Bade-Würtemberg (20.000 grévistes à Sindelfingen, mais aussi à Untertürkheim, Wörth, Rastatt, Mannheim), ainsi que celles de Berlin, Düsseldorf... et Brême. La tension est vive, des salariés défilent sous des banderoles « *Es ist Krieg!* » (C'est la guerre !).

¹ Il est nécessaire de rappeler qu'en août 2001, une grève massive est déclenchée en Afrique du Sud, dans toute la branche automobile, pour obtenir des augmentations de salaire. Cette grève touche entre autres ... l'usine Daimler d'East-London, près du Cap. A ce moment, la direction de Daimler menace de transférer la production au Brésil ou en Allemagne... dans les usines de Brême ou Sindelfingen ! Au Brésil comme en Allemagne, la réaction des syndicats (la CUT et IG-Metall) est immédiate : aucune production supplémentaire pour compenser la grève en Afrique du Sud, aucun transfert d'activité depuis des usines fermées dans d'autres pays ! Après 3 semaines de grève, les travailleurs sud-africains de l'automobile avaient obtenu une augmentation de 9% (au lieu de 7,5%), sans que Daimler ait par la suite cessé ses investissements en Afrique du Sud...

La puissance de cette journée de grève place le gouvernement SPD-Verts dans une situation très délicate. Les conflits chez Daimler, premier employeur privé en Allemagne, ont souvent pris une envergure nationale, et celui-là ne fait pas exception. Le 16, Frank Bsirske, responsable fédéral de Ver di (confédération syndicale des services) annonce que de l'issue du conflit se jouera probablement le futur du temps de travail dans les conventions de branche... Toute la politique du gouvernement Schröder-Fischer vise en effet à réduire la valeur de la force de travail, en s'attaquant aux salaires différés (assurance-maladie et retraite, assurance-chômage) et au temps de travail. L'offensive de Siemens et Daimler s'inscrit dans ce processus. Le 16, Schröder appelle les deux parties à trouver un compromis honorable... à l'image de l'accord signé à Siemens.

Pour protéger le gouvernement, l'appareil confédéral mettra tout son poids pour canaliser l'affrontement. Après un premier échec le 13 juillet, des négociations reprennent le 20, alors que des débrayages massifs touchent encore les usines de Sindelfingen et Untertürkheim. Les négociations s'engagent pendant deux jours et deux nuits à l'issue desquelles un accord est finalement accepté par IG-Metall. Cet accord qui casse la mobilisation des métallurgistes prévoit, selon le syndicat, un plan de 250 millions d'euros d'économie contre 500 millions initialement. Les services communs qui devaient être externalisés, ainsi que les chercheurs doivent accepter le retour aux 40 heures sans augmentation de salaire ; les pauses rémunérées sont diminuées de moitié ; les salaires gelés et les primes seront particulièrement réduites à partir de 2007. En « compensation », la direction annonce un maintien de l'emploi jusqu'en 2012.

Cet accord a suscité la colère des travailleurs, de nombre de syndicalistes : 161 permanents de L'IG Metall ont signé une lettre de protestation.

Il faut savoir que le droit de grève est très réglementé en Allemagne. La « concertation » est une obligation légale contenue dans les lois de 1951-52 et 1976. Le lieu de cette « concertation », c'est le conseil d'établissement auquel participent des représentants des syndicats élus par les salariés aux côtés des représentants des actionnaires. Cette « cogestion » a un objectif : maintenir la paix sociale au sein de l'entreprise. Dans ses statuts, l'IG Metal « *préserve et défend l'ordre fondamental libre et démocratique ainsi que les droits fondamentaux* » de l'État allemand.

Les fonctionnaires n'ont pas droit de faire grève. Dans les entreprises privées, la grève n'est possible que si au terme d'un processus de négociation, il n'y a pas eu accord. Encore faut-il que le Comité directeur du syndicat accepte qu'un référendum soit organisé parmi les salariés de l'entreprise : et selon les statuts de l'IG Metall, il faut que 75% des votants soient favorables pour que la grève puisse être engagée.

Ainsi, le mouvement de grève des 9.000 employés de l'usine d'Untertürkheim (Stuttgart), qui, le 9 juillet, cessent spontanément le travail est totalement illégal. La grève massive à Daimler, comme les manifestations du lundi qui commenceront à peine quinze jours plus tard à Magdebourg participent de la même recherche du prolétariat allemand d'engager le combat contre le gouvernement Schröder-Fischer, pour le chasser : le mot

d'ordre « Weg Schröder » surgira en août dans les manifestations. Dans ce mouvement, le prolétariat allemand cherche à faire voler en éclats le dispositif de « cogestion » institutionnalisé qui garantit la « paix sociale » en organisant la collaboration des syndicats à la gestion de l'entreprise et soumet le prolétariat allemand aux intérêts de la bourgeoisie.

LES « MONTAGSDEMO » : LES MANIFESTATIONS DU LUNDI.

Ce n'est pas la première fois qu'était lancé un appel à de nouvelles « *manifestations du lundi* », et la référence à la mobilisation révolution du prolétariat de l'ex-RDA est, depuis 1990 une référence pour l'ensemble du prolétariat et de la jeunesse allemande. En janvier 2003, contre la préparation de la guerre en Irak, des manifestations ont lieu chaque lundi à Leipzig. Elles rassemblent jusqu'à 10.000 personnes.

L'article publié dans le numéro 95 de CPS rappelait que

« Début 2002, les mobilisations de branches se conjuguent aux manifestations contre l'intervention impérialiste en Irak. (...) Sans doute y-a-t-il, de la part de Schröder que tous les sondages donnent perdant lors des prochaines élections de septembre, la volonté de « répondre » à un refus profond, parmi les travailleurs et la jeunesse, de cette guerre en préparation. Mais sa position est en-même temps conforme aux besoins de l'impérialisme allemand.

Il n'en reste pas moins que c'est en faisant échos à la volonté du prolétariat et de la jeunesse d'interdire toute intervention impérialiste contre l'Irak que Schröder a mené sa campagne ».

Et c'est dans ces conditions qu'aux élections de septembre 2002, une majorité du SPD a été de justesse reconduite au Bundestag.

Mais les « manifestations du lundi » n'avaient jamais, depuis la réunification réussi à rassembler autant de monde. Fin juillet 2004, c'est l'envoi du questionnaire à remplir par les chômeurs qui a été, dans le contexte donné précédemment, le facteur déclenchant d'un mouvement spontané. Les manifestations sont lancées par un rassemblement de 600 personnes à Magdebourg (capitale de Saxe-Anhalt) le 26 juillet ; une semaine plus tard, ils sont 10 000 dans cette même ville et 16 000 le 16 août. Durant tout le mois d'août, les manifestations s'étendent à d'autres villes : 30 000 à 35 000 à Berlin, à Leipzig. Dans nombre de villes ce sont des centaines de manifestants, parfois plusieurs milliers. Les manifestations touchent essentiellement les villes de l'est ; mais elles s'étendent aussi à l'ouest (2 500 manifestants à Cologne le 23 août, 1 000 à Kassel, 1 000 à Nuremberg, 1200 à Sarrebrück...) Ainsi, le mouvement est passé de 600 dans une ville à plus de 200 000 dans près de 200 villes le 23 août.

DES MANIFESTATIONS POLITIQUES.

La référence aux manifestations du lundi qui du 25 septembre au 9 octobre 1989 ont abouti à la chute du mur de Berlin et du régime de l'ex-RDA, est largement spontanée. Ce faisant, en dépit de la confusion, est affirmée la nécessité du combat contre le gouvernement, gouvernement au service du capital, contre un régime politique qui impose la dictature du capital.

Fin 1996, dans un précédent article de CPS, nous écrivions : « La chute du mur de Berlin, la réunification de l'Allemagne est l'aboutissant d'un long processus marqué par des explosions révolutionnaires (mouvement révolution de l'est de l'Allemagne en mars 1953, ; révolution hongroise des conseils en 1956 ; mobilisation en Pologne la même année ; mouvement tchécoslovaque de 1968 ; grève générale d'août 1980 en Pologne). En l'absence de Parti ouvrier révolutionnaire, la réunification de l'Allemagne, produit de la mobilisation des masses s'est opérée dans le cadre de l'État impérialisme allemand. Mais la réunification du prolétariat allemand bouleverse le dispositif établi, les relations sociales issues de l'après guerre » La mobilisation révolutionnaire du prolétariat de l'est fait partie de l'histoire récente du prolétariat allemand; elle ne peut être annulée d'un trait de plume : c'est ce qu'atteste la résurgence du mot d'ordre « nous sommes

le peuple ». En 1997, un texte de conférence du Comité, nous précisions :

« La réunification des prolétariat allemands, celle du prolétariat européen sont des acquis pour eux, même si jusqu'à présent, ils n'ont pas été en mesure de les utiliser vraiment »

C'est sur cet acquis que se sont appuyées, en dépit de la confusion, les mobilisations du prolétariat allemand réunifié contre Kohl (en 1996, les manifestants revendiquaient : « *Kohl dehors ! Grève générale maintenant !* »). Protégé par la politique du SPD, de l'appareil de la DGB, Kohl est allé jusqu'au terme de son mandat, en 1998. Aux élections législatives, le prolétariat allemand a cherché à s'ouvrir une issue politique en portant au Bundestag une majorité du SPD (une première fois en 1998, puis à nouveau en 2002)

À l'échelle mondiale, la situation économique est de plus en plus menaçante (explosion de l'endettement, menace sur le dollar...); cela conduit l'impérialisme allemand à frapper le prolétariat afin de faire baisser la valeur de la force de travail ; en dépit des coups portés contre la classe ouvrière, « le coût du travail » est un des plus élevés du monde : ce qu'exige la bourgeoisie allemande, c'est que soit repris tout ce qu'elle a dû concéder comme

amélioration de pouvoir d'achat aux masses de l'ex-RDA, que soient mis en cause les acquis fondamentaux du prolétariat allemand. Si le vote de l'Agenda 2010 du gouvernement Schröder-Fischer constitue une défaite importante, ce n'est en aucun cas une défaite décisive. La bourgeoisie allemande, pas plus que les autres bourgeoisies d'Europe, n'a pas les moyens d'écraser le prolétariat allemand comme elle le fit dans les années trente. Il lui faut au contraire, avoir recours au SPD, parti traditionnel du prolétariat allemand, aux appareils syndicaux. Et force est de constater que tout en s'efforçant d'utiliser ce parti (en 1998, puis en 2002, la prolétariat allemand a élu à la Diète fédérale une majorité du SPD), le prolétariat allemand se dresse aujourd'hui contre la politique du SPD qui a constitué un gouvernement d'alliance avec la bourgeoisie et contre la politique des appareils syndicaux qui protègent le gouvernement bourgeois que dirige Schröder.

Dans les manifestations du lundi, on est très vite passé du mot d'ordre « retrait de la loi Hartz IV », « retrait de l'Agenda 2010 » au mot d'ordre « Weg Schröder » (« Dehors Schröder ») et « nous sommes le peuple ». L'Humanité souligne ainsi le caractère spontané de cette mobilisation : « Surprises par la force du mouvement de

rue estival, [les organisations politiques, syndicales et citoyennes opposées au gouvernement Schröder] se sont raccrochées » au mouvement. À l'ouest, les manifestants « se sont rangés derrière les bannières des partis, des syndicats et associations entrés dans la protestation » À l'est, les organisations « participaient en soutien au processus », en fin cortège. À Berlin, les cortèges étaient ainsi structurés : ATTAC, puis les anarcho-sindicalistes, puis les syndicalistes de la « gauche » du SPD (l'i), puis le MLPD (parti à tendance « maoïste »), puis les syndicats proprement dit.

À Berlin, les manifestations du mois d'août se sont dirigées vers le siège du SPD ; le 23 août la manifestation s'est scindée en deux : une partie s'est dirigé vers le siège du SPD, une autre partie, sous l'impulsion du PDS et d'ATTAC s'est acheminée vers le siège des Verts (le PDS qui dirige le Land avec le SPD cherchant à se protéger des manifestants).

Les dirigeants nationaux des syndicats n'ont pas appelé à ces manifestations ; mais nombre de sections locales ont apporté un soutien direct. La presse a fait part du fait que certains groupuscules fascistes ont cherché à s'immiscer dans les manifestations, de même des élu de la CDU de l'Est : ils se sont fait éjecter.

« WEG SCHRÖDER! » : DEHORS SCHRÖDER!

Les membres du gouvernement et Schröder lui-même, relayés par la presse, sont intervenus violemment contre les mobilisations. Le porte parole du gouvernement a dénoncé le « niveau élevé d'hystérie », « les manipulations des groupuscules d'extrême droite ».... Le ministre de l'économie Wolfgang Clement a proclamé « Rien que la comparaison (avec 1989) est une insulte au courage civique dont beaucoup d'Allemand de l'Est ont fait preuve ». (Il faudrait rappeler que les dirigeants du SPD, Lafontaine en premier lieu se sont opposé à la réunification). Schröder lui-même a accusé les manœuvres conjointes de la CDU et du PDS pour le déstabiliser... Et la haine de classe de la bourgeoisie s'exprime dans les discours traitant les chômeurs de « parasites » !

En plein mois d'août, Schröder a dû convoquer les dirigeants syndicaux : il a fait quelques aménagements tout à fait marginaux au plan Harz IV. Le 16 et le 23 août les mobilisations se sont amplifiées, le nombre de banderoles comportant le mot d'ordre « dehors Schröder » s'est accru. Ainsi, contre les dirigeants de la DGB, de l'IG Metall, ceux qui se réclament de la « gauche » du SPD, qui le 1^{er} juin 2003, au congrès du SPD ont expliqué « Nous ne voulons pas un autre gouvernement », les « manifestations du lundi » ont

ouvertement exprimé la nécessité du combat contre le gouvernement bourgeois que dirige Schröder pour le vaincre et le chasser.

Dès 1991, cette unification du prolétariat allemand s'est manifestée sur le terrain de classe : importantes grèves avec occupation d'usine à l'est en juin 1991 et manifestations de mineurs de la Ruhr avec une délégation de mineurs de Saxe, etc...Même si les mobilisations à l'ouest et à l'est comportent des aspects différenciés, elles manifestent la puissance sociale et politique du prolétariat allemand réunifié.

À propos des « manifestations du lundi », L'Humanité explique : ce sont « les plus démunis », « les plus meurtris » (sic) qui se « révoltent » ; « Les plus démunis veulent signifier aux dirigeants politique du pays : ça suffit ». Aujourd'hui comme hier, le PCF cherche à évacuer le caractère de classe de ces manifestations, le lien politique étroit entre ces manifestations et les mobilisations des métallos: la volonté du prolétariat allemand unifié de combattre contre le gouvernement que dirige Schröder, pour lui infliger une défaite politique et le chasser. L'Humanité, comme le PCF cherche à masquer le caractère éminemment politique de ces mobilisations

QUELLE PERSPECTIVE POLITIQUE ?

Fin août, le nombre de bannières portant la mention « Weg Schröder » avait encore augmenté. Les propos recueillis parmi les manifestants expriment les problèmes politiques auxquels se heurte le prolétariat allemand : « Il n'y a personne aujourd'hui qui représentent nos intérêts. Mais Schröder doit disparaître » affirment deux femmes à Leipzig.» La

politique du PDS est aussi rejeté : nombre de travailleurs savent, tel cet intervenant dans un rassemblement, qu'« ils ont gardé leurs positions de dirigeants dans les usines, et ils ont mis le feu aux ouvriers » (en effet, ce sont les ex-bureaucrates du SED transformé PDS qui étaient à la tête des entreprises de l'ex-RDA, qui ont dirigé, sur le terrain, la privatisation des entreprises) ; la

survie et les scores électoraux du PDS à l'est sont pour une grande part la conséquence de la politique du SPD ; quant à la CDU, les travailleurs savent qu'elle a voté et participé à l'élaboration des lois issues de l'Agenda 2010.

Le mot d'ordre « *Dehors Schröder* » met ouvertement à l'ordre du jour la nécessité que se réalise le Front unique des organisations ouvrières contre le gouvernement pour le combattre et le chasser.

En imposant que nombre de sections syndicales rejoignent les manifestations, voire y appellent, en organisant des délégations, en dirigeant des manifestations aux sièges du SPD, c'est cette de recherche d'imposer le Front unique contre le gouvernement qui s'est exprimée. Et en même temps, fixer au combat la perspective de chasser le gouvernement Schröder implique de répondre à la question : par quoi le remplacer ?

Une sorte de coordination des délégués élus représentant les villes s'est mise en place. Le 28 août, se tenait à Leipzig une conférence rassemblant 186 délégués représentant 66 villes. Elle adoptait une résolution décidant de convoquer « *une manifestation de l'ensemble du territoire fédéral à Berlin le 3 octobre* » ; sur l'axe : « *pour le retrait de Harz IV* », contre le gouvernement et « *chaque parti qui poursuit cette politique* » ; elle réaffirmait : « *Nous sommes le peuple* ». Cette résolution précisait : « *Mobilisons-nous pour une marche en étoile sur l'ensemble du territoire fédéral à Berlin le 3 octobre. Voilà ce qu'est notre unité allemande !* » Une telle manifestation nationale, en dépit du fait que les dirigeants fédéraux et confédéraux n'y appelaient pas aurait été un point d'appui dans le combat pour la rupture de la DGB avec le gouvernement : pour

cette raison, elle représentait un danger immédiat pour le gouvernement de coalition Schröder-Fischer.

Mais, le 7 septembre, les dirigeants des syndicats ont rencontré Schröder : ils ont décidé « une pause » jusqu'en février 2005 (jusqu'à ce que soit mis en place, entre autre, le dispositif contre les chômeurs) ; ils se sont engagé à ne plus prendre part à des manifestations centrales contre le gouvernement. Puis le 11 septembre, une réunion convoquée par ATTAC mettait en cause les décisions prises par la coordination du 28 août : les mots d'ordres « *À bas Hartz IV ! Le peuple, c'est nous* » étaient rejetés au profit des slogans suivants : « *De la justice sociale au lieu de Harz IV ! Nous avons des alternatives sociales* » Le PDS et les représentants des Verts allaient dans le même sens.

S'appuyant sur le fait que fin août, aucune organisation n'ouvrait aux « *manifestations du lundi* » une perspective politique, les appareils du mouvement ouvrier, flanqués des organisations petites bourgeoises, prenaient ouvertement position contre les mots d'ordre qui centralisaient le combat contre le gouvernement et pour le retrait des lois Harz. Toute une bataille politique se menait contre la date du 3 octobre – fête nationale depuis 1990- Cette date n'était pas « convenable », de même que le mot d'ordre « *Nous sommes le peuple* » : cela aurait donné une orientation « nationaliste », proche des « extrémistes de droite » ! En réalité, cet argumentaire, sous couvert de « lutte contre l'extrême droite », n'avait qu'un seul but : empêcher que le prolétariat de l'est et de l'ouest se centralise contre le gouvernement, dans le cadre de cette « *marche en étoile* » convergeant sur Berlin.

Dans ces conditions, la mobilisation a reflué ; la manifestation du 2 octobre n'a rassemblé que 50.000 personnes.

ON NE PEUT GÉRER AUTREMENT LE CAPITALISME : LA CLASSE OUVRIÈRE DOIT PRENDRE LE POUVOIR.

La puissance du mouvement spontané du prolétariat unifié d'Allemagne s'est exprimé dans ces manifestations ; de même qu'elle s'est exprimée dans les mobilisations à Daimler Chrysler. Cette spontanéité, en l'absence de Parti ouvrier révolutionnaire, est déterminée par l'expérience récente du prolétariat allemand : la mobilisation révolutionnaire qui a conduit à la chute du mur de Berlin ; les mobilisations du prolétariat unifié contre le gouvernement Kohl ; en 1998, en 2002, le vote SPD, exprimait la recherche d'un gouvernement ouvrier.

Dans les manifestations du lundi, manifestations au caractère largement spontané, tous les participants pouvaient lors du rassemblement prendre la parole : nombre d'ouvriers sont intervenus. Dans ces prises de paroles à « micro ouvert », la question du « droit au travail » était au centre « *rappelez-vous tous les mensonges qu'ils nous ont indiqué. Ils ont peint le monde occidental dans des couleurs attrayantes. Maintenant, nous savons la nature du capitalisme ; aux États-Unis beaucoup de gens sont forcés d'avoir deux voire même trois emplois, de travailler 14 heures par jour afin de nourrir leur famille* » « *Nous voulons vivre*

dans la dignité avec notre travail ». De même que la question de l'issue politique : « *1989-2004 : nous sommes trahis une deuxième fois ; la première fois par Kohl, la deuxième fois par Schröder qui avait promis une justice sociale* ».

C'est effectivement le mode de production capitaliste qui est responsable de tous les maux qui frappent la classe ouvrière et la jeunesse. La lutte de la bourgeoisie, de son État, pour le maintien et la défense du taux de profit implique nécessairement que les coups les plus rudes soient portés au prolétariat : s'attaquer au salaire différé (indemnités de chômage, assurance maladie, retraites ...), accroître la flexibilité, allonger le temps de travail, liquider les conventions nationales qui limitent la concurrence entre les salariés et garantissent le salaire... Telles sont les exigences de l'impérialisme allemand (et de toutes les bourgeoisies d'Europe). Tel est le programme que met en œuvre le gouvernement dirigé par Schröder. Et le patronat ne cesse de déclarer qu'il faut aller plus loin encore ! Cela correspond effectivement à la « *nature du capitalisme* ». C'est ce

que perçoit, plus ou moins confusément, une fraction, au moins du prolétariat allemand.

Dans le Programme de Transition – L'agonie du capitalisme et les tâches de la IV^{ème} Internationale » Trotsky écrivait :

« Deux maux économiques fondamentaux, résument l'absurdité croissante du système capitaliste, à savoir le chômage et la cherté de la vie.

Ils exigent des mots d'ordre et des méthodes de lutte généralisés...Ni l'inflation, ni la stabilisation ne peuvent servir de mot d'ordre au prolétariat car ce sont les deux bouts d'un même bâton. Contre la cherté de la vie, on ne peut lutter qu'avec le mot d'ordre de l'échelle mobile des salaires....

Sous peine de se vouer lui-même à la déchéance, le prolétariat ne peut tolérer la transformation d'une partie croissante des ouvriers chômeurs chroniques en miséreux vivant des miettes d'une société en décomposition. Le droit au travail est le seul droit sérieux que l'ouvrier ait dans une société fondée sur l'exploitation. Contre le chômage tant « structurel » que

« conjoncturel », il est temps de lancer le mot d'ordre de l'échelle mobile des heures de travail »

Ces revendications sont au cœur des préoccupations du prolétariat allemand; cependant aucune n'est supportable pour le capitalisme, Cela n'a qu'une signification : il doit disparaître. Ce sont ces revendications qu'il faut mettre en avant afin qu'elles deviennent alors des mots d'ordre pour la mobilisation des masses. Ces revendications posent la question du pouvoir, de la prise du pouvoir par le prolétariat, pour qu'il exproprie ceux qui au aujourd'hui détiennent les moyens de production, qu'il élabore et réalise un plan de production répondant aux besoins des masses.

C'est pour quoi, le Comité pour la construction du Parti ouvrier révolutionnaire combat pour que le prolétariat prenne le pouvoir, exproprie le capital, élabore et réalise un plan de production répondant aux immenses besoins des masses. La construction du Parti ouvrier révolutionnaire est aussi indispensable en Allemagne. Mais pour le construire, il faut développer une politique qui réponde aux problèmes auxquels les masses sont confrontées.

QUEL NOUVEAU PARTI CONSTRUIRE ? SUR QUEL PROGRAMME ?

Selon un sondage d'opinion, 20% des Allemands souhaitent un parti politique à gauche du SPD et du PDS (34% à l'Est). En Allemagne un sondage il y a quelques mois indiquait qu'à l'est 80% de la population souhaitait le socialisme (« le socialisme était une bonne idée qui avait été mal appliquée ») et que 50% des allemands de l'ouest approuvaient cette position. Bien sûr les sondages ne sont ni mesures fiables, et encore moins des éléments d'organisation. Mais le fait que de tels sondages existent atteste aussi de l'aspiration du prolétariat à trouver une issue ouvrière à la crise.

Depuis plusieurs mois, dans le mouvement ouvrier allemand se mène une discussion centrale : il faut créer un nouveau parti. Il est à ce propos indispensable de rappeler que l'histoire du mouvement ouvrier allemand diffère de celle du mouvement ouvrier français. En Allemagne, le prolétariat s'est très tôt organisé en parti : le premier parti ouvrier est créé en 1863 à Leipzig : l'Association générale des travailleurs allemand ; en 1869 est fondé le Parti social démocrate (le SPD adhère à l'Association générale des travailleurs, AIT). Le SPD organisation constituée comme parti marxiste est la base du mouvement ouvrier allemand : le SPD a été le vecteur de la constitution de la Confédération syndicale allemande.

Le ralliement du SPD à son impérialisme en 1914, en fait définitivement un parti contre-révolutionnaire (un parti ouvrier bourgeois) : sous sa direction, fut écrasée la révolution de 1919-1920, fut organisée-conjointement avec l'appareil stalinien- la défaite du prolétariat allemand en 1933 ; le SPD participa à la reconstruction de l'État bourgeoisie de RFA après la Deuxième guerre mondiale, à la division du prolétariat allemand. Il prend aujourd'hui totalement en charge les besoins de l'impérialisme allemand : détruire les acquis essentiels du prolétariat allemand, le désarmer politiquement, lui

interdire toute expression politique. Cela dit, en l'absence de Parti ouvrier révolutionnaire, la classe ouvrière cherche à utiliser le SPD pour s'exprimer politiquement, se rassembler comme classe face et contre la bourgeoisie et son État. Dans l'affrontement du prolétariat allemand, détruire le SPD comme parti ouvrier, tels sont les objectifs de la « troisième voie » chère à Tony Blair et à Schröder.

Les syndicats sont organiquement liés au SPD ; les trois quart des députés sont issus du milieu syndical. Depuis des mois, la crise qui n'a cessé de s'exacerber au sein du SPD. L'origine de cette crise, c'est la prise en charge par le SPD de la politique du gouvernement Schröder-Fischer, politique de défense des besoins du patronat allemand. Les fédérations critiquent mais elles n'appellent pas à manifester contre le gouvernement et n'engagent aucun combat contre le gouvernement. La critique est aussi très vive dans le SPD; mais aucune issue politique n'a été ouverte. Portant, en l'absence de Parti ouvrier révolutionnaire, le prolétariat allemand tout en s'efforçant d'utiliser le SPD pour s'exprimer politiquement, cherche à submerger les appareils syndicaux et le parti ouvrier bourgeois, le SPD.

La question de constituer un nouveau parti participe de ce processus. Elle traverse aujourd'hui le SPD et aussi les syndicats allemands. Le 4 juillet a eu lieu une réunion rassemblant à l'Université Humboldt de Berlin 700 délégués de deux regroupements : Wahlalternative 2006 (Pour une alternative aux élections de 2006) et Initiative Arbeit und Soziale Gerechtigkeit (IASG : Initiative , travail et justice sociale). Les deux mouvements sont nés séparément.

IASG est issue de l'appareil syndical de l'IG Metall (ex-membres du SPD). En mars 2004, des syndicaliste , à l'ouest de l'Allemagne ont créé une cellule de réflexion ; ils sont ensuite exclus du SPD. Elle s'affirme hostile au

PDS, dénonce leur participation à la gestion de Berlin, de Rostock. Le PDS et ATTAC sont présents dans Wahllalternative 2006. Sur les quatorze membres qui dirigent le regroupement issu de la réunion de juillet, on trouve sept responsables départementaux de l'IG Metall (exclus ou ex membres du SPD), un ou deux membres de Verdi, deux du PDS, une responsable d'ATTAC. En juillet, ils faisaient état de 70 fédérations régionales communes. 10 000 personnes se sont enregistrées sur Internet. La formation issue des deux groupes revendique 4500 membres. Ils envisagent de fonder un nouveau parti fin novembre 2004. Oscar Lafontaine a d'ores et déjà annoncé que si ce parti se constituait il le rejoindrait.

Si leur programme reste à définir, les éléments de leur plate-forme se place sur le terrain parlementaire et électoral ; il faut, disent-ils une « alternative sociale ». Ils affirment vouloir combattre contre le « néolibéralisme » et se prononcent « pour la justice sociale », pour le retour à une politique de « réformes sociales » (sur le modèle de Willy Brandt durant les années 70). Ce programme n'a rien de révolutionnaire ; il n'apporte aucune réponse aux questions auxquelles le prolétariat est confronté ; il se situe totalement dans le cadre de la gestion du système capitaliste.

POUR AVANCER VERS LA CONSTRUCTION D'UN PARTI OUVRIER REVOLUTIONNAIRE OUVRIR AUJOURD'HUI UNE ISSUE POLITIQUE : GOUVERNEMENT DU SEUL SPD

Il n'y a aucune issue pour le prolétariat allemand, pour la jeunesse (confrontée au chômage, à la mise en cause du droit aux études, à la décomposition de la société bourgeoise..) dans le cadre du maintien, de « l'aménagement » du capitalisme. Pour en finir avec ce mode de production historiquement dépassé, pour réorganiser la production en fonction des besoins des masses, selon un plan de production sous le contrôle ouvrier, il faut que la classe ouvrière prenne le pouvoir, instaure un véritable gouvernement ouvrier. Un tel plan ne peut que s'intégrer à un ensemble plus vaste : les États-Unis socialistes d'Europe. Il faut pour cela, construire un Parti ouvrier révolutionnaire en Allemagne.

C'est en apportant des réponses pratiques, en ouvrant une issue politique, en définissant des revendications transitoires vers le gouvernement ouvrier que l'ont peut franchir des pas pour la construction du Parti ouvrier révolutionnaire en Allemagne.

Les développements récents montrent que le prolétariat allemand cherche de plus en plus à s'engager sur son propre terrain de classe.

Ouvrir à ces combats une perspective politique, en tenant compte de l'état actuel du mouvement ouvrier et des rapports entre les classes implique de combattre pour que les dirigeants de la DGB, et ses syndicats :

- **Mettent en avant les véritables revendications de la classe ouvrière : abrogation immédiate des lois Hartz et de toutes les lois de l'agenda 2010 !...**

À l'intérieur du SPD des militants syndicaux, des militants du SPD ont fin juillet lancé un appel qui a recueilli 3000 signatures ; ils mettent aujourd'hui en avant le mot d'ordre « *Il n'y a rien de plus urgent que de chasser Schröder* » Mais cette critique virulente de la politique de Schröder ne débouche sur aucun combat pour imposer aux dirigeants des syndicats, à la commission ouvrière du SPD, qu'ils se prononcent pour démettre le gouvernement Schröder ; cet appel n'ouvre aucune perspective politique (son objectif, c'est le « *retour à la vieille social-démocratie* »).

L'importante crise qui secoue le SPD, l'appareil des syndicats est le produit de la prise en charge par les organisations ouvrières de la politique nécessaire au patronat allemand : la mise en cause des acquis fondamentaux du prolétariat allemand, pour faire baisser la valeur de la force de travail. Au point de départ, il y a la résistance massive de la classe ouvrière et le combat contre l'Agenda 2010, le fait que ce combat pose la question du pouvoir, qu'il se heurte à la politique de défense du gouvernement Schröder-Fischer du SPD, de la DGB et de ses fédérations.

La question centrale est donc: sur quelle orientation combattre à l'intérieur du SPD, comme à l'extérieur ? Quel type de parti faut-il construire ?

- **Rompent avec le gouvernement bourgeois SPD-Verts de Schröder : qu'ils cessent toute « discussion » sur ses plans du gouvernement et du patronat !**
- **Qu'ils dénoncent les accords anti-ouvriers : l'accord Siemens, l'accord Daimler-Chrysler...**
- **Qu'ils dénoncent tous les accords de mise en place de la « flexibilité » sous toutes ses formes, refusent de négocier des « accords maisons », toute mesure mettant en cause les conventions de branches.**

Ouvrir une perspective politique, c'est mener campagne pour que les dirigeants de la DGB appellent au combat contre le gouvernement Schröder, qu'ils se prononcent pour un autre gouvernement un gouvernement du seul SPD, qu'ils se prononcent contre le système de « cogestion ».

Il y a encore une majorité du SPD au Bundestag ; il est encore possible de mener le combat pour que le SPD démette le gouvernement Schröder, pour qu'il rompe avec les coalitions SPD-Verts, SPD-CDU/CSU dans les Länder, comme dans les Assemblées fédérales, pour qu'il forme un gouvernement du seul SPD, appuyé sur la mobilisation des masses. D'un tel gouvernement les masses exigeraient la satisfaction de leurs revendications.

Combattre sur cette orientation, à l'intérieur comme à l'extérieur du SPD, c'est mettre des jalons pour avancer vers la construction du Parti ouvrier révolutionnaire.